



CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT



MIGRATIONS FORCÉES ET URBANISATION : LE CAS DE KHARTOUM

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS





CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT
Groupement d'intérêt scientifique EHESS-INED-INSEE-IRD-PARIS VI

**MIGRATIONS FORCÉES ET URBANISATION :
LE CAS DE KHARTOUM**

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS*

* Politologue à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), chercheur au Centre français sur la population et le développement (CEPED), Paris.

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS

Migrations forcées et urbanisation : le cas de Khartoum. – Paris, Centre français sur la population et le développement, 2001, 60 p. ; 24 cm. (Les Dossiers du CEPED, n° 63).

Directeur de la publication : Alain LERY

Responsable de la collection : Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS

Comité de rédaction : Patrick GUBRY
Agnès GUILLAUME
Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS
Olivia SAMUEL

Appui technique : Séverine FANON
Valérie MARY

Diffusion : CEPED
diff@ceped.ined.fr

Adresse pour toute correspondance :

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS, CEPED, 15 rue de l'École de Médecine,
75270 Paris Cedex 06.

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement l'opinion de son organisme d'appartenance, ni celle du CEPED.

© CEPED 2001

ISBN 2-87762-134-0 ; ISSN 0993-6165

Édité avec le soutien du ministère des Affaires étrangères (DGCID)

SOMMAIRE

Résumé.....	4
Summary	4
Avant-propos.....	5
Introduction.....	7
1. Une urbanisation précipitée par la guerre et la sécheresse.....	9
2. Khartoum entre attraction et répulsion.....	16
3. Des logiques d'exclusion.....	19
4. Une tenure foncière à géométrie variable.....	26
5. Des subtilités d'un urbanisme sécuritaire.....	31
6. Des rapports de force politiques.....	40
7. De la pérennité d'une urbanisation de crise.....	42
Conclusion.....	47
Principaux sigles utilisés.....	49
Liste des tableaux et cartes.....	50
Références bibliographiques.....	51
Cartes.....	57

RÉSUMÉ

Au début des années 1980, la sécheresse dans l'Ouest du Soudan et la reprise de la guerre civile dans le Sud ont précipité les mouvements forcés de population vers la capitale et ont largement contribué à urbaniser le pays. Les déplacés, pourtant, n'ont pas été accueillis à bras ouverts par le gouvernement de Khartoum, qui a tenté, en vain, de les reléguer dans des camps à la périphérie de la ville, en espérant les voir repartir un jour. À défaut d'un véritable *apartheid* urbain, les victimes de la sécheresse et de la guerre ont été exclues des cercles de pouvoir et marginalisées sur le plan économique. Elles ont dû contourner les obstacles administratifs et coercitifs de la junte militaire pour obtenir le droit de rester en ville. Dans une perspective démographique, le présent dossier fait le point sur leur situation sociale.

MOTS-CLÉS : SOUDAN, KHARTOUM, GUERRE CIVILE, DÉPLACEMENTS FORCÉS, URBANISATION, ORGANISATIONS HUMANITAIRES.

SUMMARY

[Forced migrations and urbanisation: Khartoum]

In the beginning of the 1980's, drought in the Western Sudan and civil war in the South precipitated massive migrations towards the capital city and have been instrumental in producing a kind of forced urbanisation. The internally displaced people were not welcomed by the government in Khartoum. They were placed on a provisional basis in four official camps at the periphery of the city. Marginalized and excluded from power, they had to overcome many obstacles before they could settle in Khartoum. The following working paper attempts to draw their social and economical constraints with a demographic perspective.

KEYWORDS : SUDAN, KHARTOUM, CIVIL WAR, FORCED DISPLACEMENTS, URBANISATION, HUMANITARIAN ORGANISATIONS.

AVANT-PROPOS

Résultat de deux enquêtes de terrain en 1995 et 2000, ce travail sur les populations déplacées à Khartoum a essentiellement consisté à collecter des données éparses et lacunaires. L'accès aux camps nécessitant un laisser-passer que les autorités délivrent avec parcimonie et réticence, nos visites ont dû être limitées dans le temps et il ne nous a guère été possible d'entreprendre des sondages pour recouper les informations obtenues. Parmi les ONG opérant sur place, il existait néanmoins un matériau important et inexploité. Je tiens donc à remercier tous ceux qui, à Khartoum, m'ont facilité la tâche en m'ouvrant les portes de leurs rapports internes et de leurs archives.

Le présent dossier, il faut également le noter, s'inscrit dans une recherche plus générale sur la façon dont les migrations forcées liées à des catastrophes naturelles ou des guerres contribuent à urbaniser le continent africain. Faisant suite aux fascicules n° 57 et 59 déjà parus dans cette collection, il accompagne d'autres publications du même auteur :

- "Nairobi : des étrangers en la ville. Quelle assimilation urbaine pour les réfugiés immigrés en Afrique ?", *Cahiers de l'IFRA Nairobi*, n°10, 1998, p. 7-40.
- "Déplacements forcés et urbanisation dans une petite ville de province : l'exemple de Garissa au Kenya", *Les Cahiers de l'IFRA*, n° 15, janvier 1999, p. 4-16.
- "Immigration et montée de la xénophobie en Afrique du Sud : le cas des Mozambicains et l'exemple du township d'Alexandra", *l'Espace géographique*, vol. 28, n° 2, 1999, p. 126-34.
- "Refugee Camps or Towns ? The Socio-economic dynamics of the Dadaab and Kakuma camps in Northern Kenya", *Journal of Refugee Studies* (avec Kagwanja P.), vol. 13, n° 2, August 2000, p. 205-22.
- "L'œil du cyclone : Djibouti, une cité-État entre guerre et paix", *Afrique contemporaine*, n° 198, avril 2001, p. 57-68.
- "Réfugiés, insertion urbaine et modes de mobilisation : l'exemple de Monrovia en guerre", *Canadian Journal of African Studies*, à paraître.

Introduction

Le rôle des conflits armés et des catastrophes naturelles a très largement été ignoré des études classiques sur l'exode rural. Ravagée par de nombreuses famines et guerres civiles, l'Afrique subsaharienne montre pourtant à quel point les migrations forcées résultant de crises humanitaires ont pu contribuer à urbaniser le continent. Le Soudan, en particulier, constitue un véritable cas d'école de ce point de vue, qui a nourri une abondante littérature sur le sujet (Nur *et al.*, 1994 ; Eltigani, 1995 ; Kebbede, 1999). En valeur absolue, il recense le plus grand nombre de déplacés en Afrique, entre 2,8 et 4,1 millions de personnes selon les estimations¹.

Au regard de leur ampleur, ces migrations forcées n'ont évidemment pas épargné les villes d'un pays dont le taux d'urbanisation, le plus élevé de l'Afrique sahélienne, était passé de 11 % en 1956 à 18 % en 1973, 24 % en 1983 et 32 % en 1993. La capitale, notamment, a accueilli environ un quart des déplacés soudanais. Depuis l'Indépendance en 1956, trois grands courants, tous liés à des catastrophes, ont ainsi contribué à peupler Khartoum. Il y a d'abord eu les victimes arabophones de la sécheresse dans le Nord, l'Est et l'Ouest du Soudan. S'y sont ajoutés, dans les années 1970, des réfugiés venus pour l'essentiel d'une Éthiopie qui comprenait alors l'Érythrée. Enfin sont arrivées, à partir de 1983, les populations du Sud qui fuyaient la guerre et continuent, aujourd'hui, d'alimenter la majeure partie de ces flux.

Près de la moitié des habitants de la capitale et de sa périphérie seraient désormais des déplacés, soit 1,8 millions de personnes à la fin des années 1990. De ce total, 800 000 seraient des gens du Sud, 350 000 des victimes de la sécheresse dans l'Ouest et 650 000 des squatters "économiques" (Rone, 1996, p. 253). Une comptabilité précise de ces apports successifs reste très difficile sachant les déficiences de l'appareil statistique soudanais et la volonté politique, de la part du gouvernement, de masquer le problème. Suivant les interlocuteurs, les estimations vont de 1 à 3 millions de déplacés à Khartoum ! Dès 1987, des sondages en recensaient 687 000. Une étude de la fin 1991 en comptait 712 000 répartis sur 35 sites. Le recensement de 1993, cependant, n'en enregistrerait officiellement que 82 000...

Quoi qu'il en soit de la validité de ces chiffres, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, l'apport migratoire a indéniablement été un moteur essentiel de la croissance d'une capitale dont la population a quintuplé en vingt ans, de 1970 à 1990, et dépasserait les 4 400 000 habitants d'après des estimations de 1998 (tableau 1). Depuis l'Indépendance, la proportion d'immigrants dans la population de Khartoum n'a cessé d'augmenter, passant de 27 % en 1973 à 39 % en 1983 et 52 % en 1993. Si l'on

¹ De façon significative, c'est d'ailleurs un Soudanais, Francis Mading Deng, qui a été chargé, à l'ONU en 1992, du dossier des populations déplacées.

en juge d'après le taux de croissance urbaine observé à partir du recensement de 1973, la comparaison des recensements de 1983 et 1993 a laissé apparaître sur Khartoum un surplus migratoire supérieur au million de personnes et largement composé, en l'occurrence, des victimes de la guerre et de la sécheresse, qu'il s'agisse de "réfugiés" ayant franchi une frontière internationale ou de "déplacés" évoluant à l'intérieur de la République soudanaise.

Tableau 1. La croissance démographique des "trois villes" de Khartoum (en nombre d'habitants)

Ville \ Date	1837	1854	1884	1886	1904	1913	1956	1966	1973	1983	1993
Khartoum	14 000	40 000	50 000	14 00	8 500	25 000	93 000	178 500	300 50	473 597	947 483
Omdourman	0	0	240	130 00	46 000	60 000	116 200	185 400	249 10	526 192	1 271 403
Khartoum Nord	0	0	0		2 000	25 000	40 200	80 000	150 10	340 857	700 887
Total	14 000	40 000	50 240	144 00	56 500	110 000	249 400	443 900	699 70	1 340 646	2 919 773

Sources : recensements ; Toniolo and Hill, 1974.

On arguera certes qu'il n'est pas facile de repérer la part de coercition qui marque de tels déplacements, et donc de distinguer le migrant "classique" de la victime d'une famine ou d'une guerre. Les facteurs politiques et économiques de la migration sont intrinsèquement liés car la destruction et la ruine d'une région poussent tout autant à l'exode rural que la violence des combats. Nous sommes obligés de convenir que l'origine du migrant, sa date d'arrivée en ville et son statut social définissent *a priori* le caractère forcé de son déplacement. Tout migrant venu de l'Ouest ou du Sud du Soudan après la sécheresse et la reprise de la guerre civile, en 1983, sera *de facto* considéré comme un déplacé, ceci sans préjuger, d'ailleurs, de son insertion future en milieu urbain.

De nombreux indices, en outre, mettent en évidence des différences fondamentales entre les migrations de travail et les déplacements forcés. Dans les années 1970 à Khartoum, la moitié des migrants économiques étaient des ruraux. Mais la plupart des réfugiés d'Éthiopie ou d'Érythrée avaient une origine urbaine. Certes, beaucoup de déplacés des années 1980 provenaient d'un milieu rural. D'après des sondages, la majorité des victimes de la sécheresse dans l'Ouest sont arrivées d'une traite sur Khartoum ; moins d'un tiers avaient un moment transité par une ville secondaire avant de débarquer dans la capitale (Hamid, 1996, p. 94). Au vu des difficultés de transport à partir de régions en guerre, les déplacés du Sud, cependant, ont eu plus de difficultés à venir directement sur Khartoum ; une plus grande proportion a vraisemblablement dû séjourner dans une ville secondaire avant de monter vers la capitale.

Le déracinement, le statut social et le sentiment d'exclusion, qui font l'objet du présent dossier, sont significatifs du caractère coercitif du déplacement vers la ville. Les migrants économiques étaient généralement des hommes venus seuls faire fortune

en ville. Ils vivaient dans des maisons de célibataires, appelées *azaba*, et s'en revenaient au village pour se marier ; l'observation valait tout autant pour les gens du Sud établis à Khartoum avant la guerre civile, notamment à Omdourman, fief musulman où plus de 80 % d'entre eux disaient ne pas vouloir se marier sur place, à commencer, évidemment, par les chrétiens (Rehfisch, 1962, p. 93). Mais les déplacés des années 1980, eux, sont arrivés en famille, parfois par villages entiers malgré la dislocation de bien des ménages sur les routes de l'exode (Hamid, 1996, p. 94).

Sur le plan économique, qui plus est, ces migrants sont arrivés ruinés après avoir fui la guerre ou la sécheresse. Au-delà des stéréotypes culturels des Arabes du Nord vis-à-vis des "païens" du Sud ou des "mauvais musulmans" de l'Ouest, les déplacés se sont retrouvés au plus bas de l'échelle sociale. À peine 10 % ont obtenu un emploi régulier à Khartoum, alors que, dans les années 1970, la moitié des migrants ruraux trouvaient du travail dans les six mois qui suivaient leur arrivée, un quart d'entre eux dans l'industrie (Oberai, 1977). À mesure que le secteur formel de l'économie s'effondrait, des changements sont d'ailleurs intervenus à cet égard : l'industrie n'a plus été aussi attractive qu'auparavant et a fini par employer une plus grande proportion de déplacés que de migrants volontaires (Hamid, 1996, p. 109). Une telle situation a reflété les problèmes d'insertion des déplacés et leur plus forte dépendance à l'égard du patronat, les migrants volontaires préférant s'auto-employer dans le secteur informel.

1. Une urbanisation précipitée par la guerre et la sécheresse

L'étude des déplacés aujourd'hui à Khartoum oblige à revenir sur les conditions de leur urbanisation. Historiquement, la guerre et les catastrophes naturelles s'avèrent, très tôt, avoir joué un certain rôle en la matière. Contrairement aux idées reçues, le phénomène n'est pas nouveau. Avant la colonisation, un islam conquérant et un commerce agressif, d'abord, ont beaucoup contribué à fixer les populations en ville (Levtzion *et al.*, 1986). Aux avant-postes du *dar el-islam*, à savoir le monde des croyants, la conquête musulmane a, en l'occurrence, agrégé les fidèles dans des *zara'ib* fortifiés et commandés par un maître. Pour le repos des voyageurs et des commerçants itinérants ont également été créés des caravansérails dans des congrégations *khanaqah* dont l'administrateur était un chef séculier plus qu'un guide spirituel. Le prosélytisme soufi, enfin, a établi des centres d'enseignement de taille modeste, les *zawiya*, qui s'apparentaient à des sortes de couvents².

L'édification de ces premiers noyaux urbains s'inscrivait dans une dynamique de conquête territoriale et n'était pas sans relations avec des mouvements forcés de population. D'après les récits de l'époque, les deux tiers des habitants de Khartoum-

² La ville de Kassala, par exemple, a été fondée par Mohammed al-Hassan al-Mirghani, qui y fut enterré en 1869 et qui y avait établi le siège de sa confrérie, la Khatmiya, dans un petit village des environs auquel celle-ci avait donné son nom.

Omdourman, à ses débuts, étaient des esclaves raziés dans l'Ouest et le Sud, peut-être jusqu'à 35 000 personnes (Ewald, 1989 ; Stevenson, 1966, p. 17). Les raids des Arabes ont également abouti à la construction de campements fortifiés dans le Sud. En 1854, l'abolition du commerce des esclaves dans la partie du Soudan contrôlée par l'Égypte ne mit pas un terme au développement de villes-marchés comme Kaka, au nord de Fashoda. Dans le Haut Nil, la *zariba* – ou *ribat* – de Nasir tire ainsi son nom d'Ali Nasir, un esclavagiste passé au service du fameux gouverneur Charles George Gordon en 1874.

Un tel processus d'urbanisation a évidemment pris toute son ampleur lorsqu'il s'est conjugué à la construction d'un État, à l'instar d'Omdourman, bien sûr, mais aussi de Fashir, la capitale, fondée vers 1790, du sultanat de Keira dans le Darfour (O'Fahey, 1979). La conquête militaire du Soudan par les Égyptiens puis les Britanniques a posé les bases de quelques-unes des principales villes du pays, telles Wad Medani (quartier général de l'armée du Caire), Kassala (campement militaire datant des années 1840), et Wau (rebaptisée Fort Dessaix lorsque les Français tentèrent de s'emparer de Fashoda en 1889). Le noyau initial de Khartoum, en 1824, s'est inscrit dans cette dynamique de conquête. Représentant de l'Égypte dans le sultanat du Sennar, Ousman Jarkas al-Biringi établit la ville sur la rive droite du Nil, à proximité de l'île Tuti et de Kalakla, un lieu-dit où vaquait la communauté Mahass (Edwards, 1922 ; Bushra and Sayed, 1976 ; Lobban, 1971 et 1980 ; Arkell, 1949). Le gouverneur Charles Gordon y installa ensuite sa capitale avant d'être assiégé et tué par les rebelles mahdistes (Wingate, 1930 ; Walkley, 1935-1936).

Par opposition à Khartoum l'égyptienne, le Mahdi choisit alors de résider sur la rive gauche du Nil, dans le village d'Omdourman (Stevenson, 1966 ; Ziegler, 1973). À la différence des Égyptiens, qui étaient venus par le Nil et avaient cherché à se protéger des tribus du désert, le Mahdi craignait une invasion par le fleuve et organisa les fortifications de la ville en ce sens. Omdourman se développa autour de sa mosquée, du Trésor public – Beit el-Mal – et du quartier de Moulazimiya – du nom de la garde personnelle du Mahdi, qui a pu atteindre 9 000 hommes à la fin des années 1890. En dix ans, la ville connut un essor fantastique pour des raisons à la fois militaires et politiques, qui visaient à consolider la défense du califat et à s'assurer la fidélité des tribus alliées, à l'image d'un Louis XIV à Versailles (Rehfishch, 1964, tableau 1). La victoire du Mahdi et de son lignage Ashraf devait notamment sédentariser autour de la capitale les "gens de la vallée du Nil" – *awlad al-balad* –, à savoir les Danaqla et les Jaaliyyin. Résultat des ravages de la guerre en milieu rural et de la raréfaction des vivres à cause du blocus britannique au nord et éthiopien à l'est, la famine de 1889 dans le Darfour permit également de faire venir sur Omdourman les nomades Taaisha et Baggara afin de les attacher au régime et d'en faire une armée permanente (Rehfishch, 1967, p. 44).

Les flux de population prirent cependant une autre tournure avec la mort du Mahdi et le retour du colonisateur égypto-britannique. Ce dernier recentra le développement de l'agglomération sur la rive droite du Nil. La médina arabe, Omdourman, fut tenue à l'écart de la cité administrative et commerciale, Khartoum, et de sa zone industrielle, Khartoum Nord. Dernière née des "trois villes", Khartoum

Nord servit de débouché au chemin de fer du Caire, dont la construction, en 1899, favorisa également la création de villes comme Atbara, d'abord, puis Kosti lorsque la voie enjamba le Nil et fut prolongée jusqu'à Sennar, en 1909, et El Obeid, deux ans plus tard.

La colonisation britannique a eu pour caractéristique de fortement encadrer la croissance urbaine de l'ensemble du pays. Les autorités voulaient décourager une arrivée massive de paysans misérables vers les centres administratifs du pouvoir. Sous prétexte de préserver la spécificité culturelle des peuples non musulmans, les Britanniques ont, par exemple, favorisé la "villagisation" des collines Nouba, dont les places fortes s'étaient rendues célèbres face aux attaques répétées des Arabes de la plaine (Salih, 1989, p. 246-247). L'idée sous-jacente était en réalité d'éviter un afflux vers les villes. Mais la *pax britannica* a aussi eu des effets contraires en assurant la sécurité des voyageurs et en facilitant le développement des transports.

Marquée par la montée des tensions dans le Sud, l'Indépendance a alors inauguré une nouvelle ère de migrations forcées vers la ville. Trois principales catégories de populations ont alimenté les flux de ce type : les victimes de la sécheresse, les réfugiés des pays voisins et les déplacés de la guerre dans le Sud. Les catastrophes naturelles, tout d'abord, ont précipité la sédentarisation des derniers nomades du Soudan, quelque 10 % de la population, tels les Beja de la mer Rouge, les Rachaïda de l'Atbara, les Shukriya, les Batahin et les Lahawin de Rufaa et Gedaref, les Hawawir et les Hassaniya du désert de Bayuda, les Kababish du Kordofan septentrional, les Ziyadiya et les Meïdob du nord du Darfour, les Zaghawa des confins du Tchad, etc. (Tobert, 1985 ; Mohamed Salih, 1990).

Afin de prévenir les ravages des sécheresses ou des inondations, la politique du gouvernement visant à mieux contrôler les ressources du territoire a pu, pour sa part, provoquer des mouvements de population vers les villes secondaires et, par contrecoup, la capitale. En 1964, la réalisation du haut barrage d'Assouan a obligé les nomades de Wadi Halfa à déménager. Du côté soudanais, plus de 36 000 Fadija étaient transférés à New Halfa, tandis que du côté égyptien, 55 000 Kenuz étaient réinstallés à Kom Ombo, en aval d'Assouan (Daffala, 1975 ; Fogel, 1999). En 1966, des populations du Nil bleu et de l'Atbara ont à leur tour été touchées par la construction des barrages de Roseires et de Khashm al Girba, qui ont irrigué les périmètres de Rahad et New Halfa. Les Dinka du Sud auraient d'ailleurs connu le même sort si la guerre n'avait pas interrompu le percement du canal du Jonglei en 1983 (Lako, 1985 et 1988 ; Howell *et al.*, 1988).

Résultat tout à la fois de la guerre et des aléas du climat, la famine, elle, a été un grand pourvoyeur de migrants vers Khartoum. Aux trois quarts originaires du Kordofan et du Darfour dans l'Ouest du Soudan, les victimes de la sécheresse sahélienne de 1968-1973 se sont précipitées vers des villes secondaires, comme Nyala, ou vers la capitale. En 1985, de nouveau, l'Ouest a été particulièrement frappé par la sécheresse ; 47 % de sa population aurait migré vers Khartoum, voire jusqu'à Kassala (Mahmoud, 1984, p. 124). Du fait de la malnutrition et d'une dégradation générale des soins de santé, la famine a fait 250 000 morts à l'échelle du pays, dont 105 000 dans la

seule région du Darfour. Elle a touché des villages entiers (Waal, 1989 ; Shepherd, 1988), obligeant leurs occupants, riches ou pauvres, à quitter leur maison et à débarquer dans des quartiers de la capitale comme Oum Baddah, Fetyhab, Radmia, Masalma et Marzouk à Omdourman.

De façon concomitante, Khartoum a aussi accueilli des réfugiés *laji'in* (sg. *laji'*) qui, pour avoir franchi une frontière internationale, ont connu un sort fort différent, sur le plan statutaire, des déplacés *nazihin* (sg. *nazih*). Il s'agissait essentiellement d'Érythréens et de Tigréens en provenance d'Éthiopie, qui avaient transité par des camps ou avaient directement fait le voyage depuis leur région d'origine. La plupart étaient des hommes jeunes célibataires et d'un bon niveau d'éducation : des étudiants dissidents, des activistes de l'opposition, des déserteurs de l'armée ou des guérilleros fatigués de la lutte de libération érythréenne (Karadawi, 1987, p. 120-122 ; Bulcha, 1988 ; Smock, 1982). Certains étaient également des opportunistes venus profiter des facilités de la ville et des possibilités d'émigration dans un pays tiers, souvent des travailleurs dont les papiers étaient périmés et qui avaient alors fait une demande d'asile.

Relativement libéral en la matière, le Soudan a été un des rares pays d'Afrique où les réfugiés ont pu s'installer sans trop d'encombre en ville et n'ont pas tous été obligés de rester dans des camps³. Sur 675 000 Érythréens et Éthiopiens assistés ou non par le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés en 1987, on estime que 232 000 vivaient en ville (Marchal, 1989, p. 584-587 ; Luling, 1986). Gedaref en a abrité près de 30 000 ; Kassala, quelque 35 000. Au vu de sa proximité avec la frontière érythréenne, l'agglomération de Kassala a pu contenir jusqu'à 27 % de réfugiés, en l'occurrence des musulmans Beni Amer et Baria aussi bien que des chrétiens Bilein et Mensa (Kok, 1989 ; Kuhlman, 1986). Avec 60 000 réfugiés, Port Soudan a plutôt accueilli des populations de confession chrétienne. Khartoum, enfin, comptait officiellement quelque 2 000 réfugiés éthiopiens et érythréens en 1975, 6 000 en 1976, 8 000 en 1977, 33 000 en 1981 et peut-être 45 000 en 1985. À cette date, les chiffres variaient entre 31 500, 55 000 et... 160 000 réfugiés dans la capitale (Kibreab, 1994, p. 47) ! Leur apport démographique, cependant, a été bien moindre que celui des déplacés soudanais. Il n'a pas compté pour plus de 2 % de la croissance urbaine de l'agglomération, où les réfugiés se sont concentrés dans des quartiers comme Kalakla, Erkowit, al-Deim, Jirf et Sahafa (Kibreab, 1992 et 1996, p. 132 ; Marchal, 1987).

Fort dynamiques sur le plan économique, la plupart de ces Érythréens et Éthiopiens sont ensuite restés à Khartoum malgré le retour à la paix dans leur pays d'origine au tout début des années 1990. Ainsi le recensement de 1993 a-t-il comptabilisé 13 956 Érythréens et 11 108 Éthiopiens en ville, alors qu'il n'y enregistrait plus qu'un millier de réfugiés. À partir de 1997 et 1998, la reprise de la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie, de pair avec la propagation du conflit rwandais dans l'est du Zaïre, la dégradation de la situation au Tchad et les troubles de la République

³ Une première vague de réfugiés éthiopiens était d'ailleurs apparue avec l'occupation italienne, entre 1935 et 1941, mais elle s'était fondue dans la population et la plupart étaient ensuite repartis chez eux à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

centrafricaine, a de toutes façons renouvelé les flux de réfugiés et bloqué les processus de retour.

Actuellement, les populations du Sud du Soudan restent néanmoins les plus touchées par des migrations forcées. Celles du Nord sont relativement épargnées à cet égard. Selon une étude du ministère soudanais du Travail à Khartoum en 1990, seulement 5 % des migrants originaires du Nord citaient les sécheresses de 1984 et 1990 comme la cause de leur déplacement vers la capitale (Mohammed, 1993, p. 123). Aussi les "Nordistes" sont-ils très peu présents dans les zones informelles de l'agglomération, à l'instar des communautés originaires de l'Est du Soudan. L'ouverture d'un second front sur la frontière érythréenne, en août 1998, a certes généré son contingent de déplacés : 38 000 d'entre eux furent accueillis dans quatre camps au sud de Kassala, tandis que 17 000 autres s'installaient directement en ville ou dans les environs. Mais ces déplacés de l'Est sont rarement allés jusqu'à Khartoum et ont convergé vers les centres urbains en la place, tels Port Soudan, Gedaref ou Kassala. À Port Soudan, par exemple, ils sont allés peupler des bidonvilles comme Habila-Deim Philip et Inghaz, qui abritent également des déplacés du Sud et de l'Ouest.

Les combats dans le Sud, eux, ont provoqué un exode rural sans commune mesure. Marquée par la rébellion *Anya Nya*, la première guerre civile, de 1955 à 1972, avait déjà, notons-le, affecté les petites bourgades de la région (tableau 2). À l'Indépendance, le Sud du Soudan constituait un gros réservoir rural et son taux d'urbanisation, calculé en prenant en compte les agglomérations de plus de 4 000 habitants, atteignait à peine 10 % en 1973. À cette date, la région comptait 300 000 citadins, contre 50 000 en 1955, soit une multiplication par six de sa population urbaine, au lieu d'un doublement dans le Nord (Mills, 1985, p. 314). Avec 110 000 âmes en 1982, Juba, la "capitale" du Soudan méridional, recensait dix fois plus d'habitants qu'avant la guerre.

Tableau 2. Le nombre d'habitants des principales villes du Sud du Soudan depuis 1955

	Années						
	1955	1963	1965	1969	1973	1983	1990
Juba	10 000	18 000	7 000	65 000	57 000	82 000	350 000
Meridi	n.d.	4 000	29	15 000	n.d.	9 450	n.d.
Yei	n.d.	3 000	0	8 000	n.d.	26 000	n.d.
Yambio	n.d.	2 500	0	8 500	n.d.	19 450	n.d.
Anzara	n.d.	5 000	200	9 000	n.d.	9 350	n.d.
Torit	3 000	3 000	0	11 000	12 000	15 500	n.d.
Tombura	2 000	2 000	110	15 000	15 000	7 850	n.d.
Wau	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	53 000	91 800	n.d.
Malakal	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	37 000	32 000	n.d.

Sources : Beshir, 1975, p. 76 ; Prunier, 1989, p. 401 ; Al-Shazali, 1993, p. 157 et 162 ; Mills, 1985, p. 314 ; recensements.

Outre les déplacés venus chercher une paix toute relative en ville, les réfugiés soudanais à l'étranger, qui commencèrent à rentrer au pays dès 1969, contribuèrent largement au peuplement des bourgades du Sud. Après la signature des accords de paix d'Addis-Abeba en 1972, les 44 centres de réception prévus pour les accueillir furent en général construits à proximité des centres urbains. La mise en place d'une administration régionale, principal employeur de la région, précipita également le mouvement vers la ville. Concentrée en agglomération, la fonction publique, forte de 60 000 postes, fournit des emplois à près des deux tiers des travailleurs qualifiés du Sud. À Juba, en particulier, la fonction publique accapara 80 % des 21 000 travailleurs salariés de la ville (Mills, 1985, p. 319).

Pendant la première guerre civile, cependant, les déplacements forcés de populations ont surtout concerné le Sud du Soudan et les pays voisins. Khartoum a peu été affectée par ces courants migratoires. D'après les recensements de 1955 et 1973, 16 000 Sudistes sont allés s'installer dans le Nord et à peine un tiers d'entre eux ont fait le voyage jusqu'à Khartoum (Mills, 1985, p. 311). Dans les années 1970, 80 % des migrants qui arrivaient sur la capitale venaient en fait du Centre ou du Nord du Soudan, et non du Sud (Oberai, 1977). Aussi y avait-il peu de Sudistes à Khartoum avant la reprise de la guerre sous l'égide de la SPLA de John Garang, la *Sudan People's Liberation Army*, en 1983. Par exemple, le quartier de Buurri al Lamaab, qui recensait 2 379 habitants en 1963, ne comptait que 5 % de Sudistes, 5 % de Nouba et 4 % de Darfour (Barclay, 1964 et 1980). De même Omdourman, ville musulmane par excellence, comprenait-elle moins de 10 % de Sudistes à l'Indépendance, répartis à parts à peu près égales entre les Nouba (3,6 %) et les autres communautés des régions méridionales (3,1 %) (Rehfish, 1962, p. 52-53). Ces migrants tendaient à rester discrets sur leurs origines et les premiers arrivés avaient d'ailleurs été des musulmans, suivis bien après par des chrétiens. Dans les années 1970, Omdourman restait, à 83 %, une ville "nordiste" (Abu Sin and Davies, 1991, p. 9). Selon les recensements de 1973 et 1983, les populations du Sud représentaient seulement 6 % des migrants qui débarquaient dans la capitale ; à l'échelle d'un quartier péri-central comme Jabra au début des années 1980, elles constituaient à peine 9 % des habitants, contre 14 % et 12 % pour les ménages originaires du Darfour et du Kordofan (Agraa *et al.*, 1985, p. 143). Le recensement de 1993, quant à lui, n'a enregistré qu'à peine plus de 227 000 habitants originaires du Sud dans l'État de Khartoum, en très grande majorité dans les parties urbanisées de celui-ci.

Tableau 3. Le nombre des victimes des première et deuxième guerres civiles dans le Sud

	Première guerre civile (1955-1972)	Deuxième guerre civile (depuis 1983)
Morts militaires	5 000	20 000
Morts civils	170 000	200 000
Déplacés	1 000 000	4 000 000
Réfugiés	220 000	425 000
Source : Hamid, 1996.		

Beaucoup plus meurtrières et dévastatrices que la première guerre civile, la reprise des hostilités, en 1983, et l'intensification des combats, à partir de 1986, ont alors relancé la dynamique des migrations forcées vers la ville (tableau 3 ; carte 1, p. 57). Dans le Sud, une telle dimension urbaine a connu plusieurs variantes. Certains déplacés, d'abord, ont été placés dans des camps proches de localités comme Muglad, Meïram, Kadugli et Babanoussa (carte 2, p. 58). Renk, 59 000 habitants, s'est retrouvée avec 5 000 déplacés en 1991 tandis qu'Abyei, 5 000 habitants, en a recensé 20 000 en 1988. Dix ans plus tard, on comptait 29 000 déplacés dans les camps de Khor Omar, Adilla, Jad-el-Sied, Al-Goura, Mozroub et Abou Karinka autour d'Ed Daien en 1998. Wau, pour sa part, restait entourée de camps dont les occupants ne pouvaient en principe pas sortir et qui servaient de zones tampon contre la rébellion, avec 3 000 Zande à Moimoi, au sud, et plus de 12 000 Dinka à Marial Ajith, au nord, et East Bank, sur la rivière Jur, à l'est. Kosti, de son côté, a accueilli quelque 70 000 déplacés, essentiellement des Shilluk, mais aussi des Dinka, des Nouba et des populations du Darfour et du Kordofan. Réfugiés dans le quartier de Combo, ils ont bientôt été refoulés dans des camps périphériques à six kilomètres de la ville, en l'occurrence à Leya et Goz al-Salaam en 1992, puis Inghaz en 1994. D'après un recensement de 2 000, les cinq camps de Kosti abritaient encore près de 60 000 déplacés, avec 1 842 occupants à Dan Kuc, 25 968 à Goz al-Salaam, 5 917 à Inghaz, 10 970 à Kadugli et 13 261 à Leya.

Beaucoup ont aussi trouvé directement refuge à l'intérieur de villes comme Malakal, Torit, Rumbek, Akobo, Wau, Nasir et, bien sûr, Juba, qui abriterait 250 000 déplacés selon des estimations de 1998. Environ 800 000 ruraux se seraient de cette façon abrités en ville. Rien qu'entre 1983 et 1986, Kadugli, principale agglomération du sud du Kordofan, a par exemple vu sa population tripler (Mohamed Salih and Harir, 1994, p. 196). Malakal compterait désormais 150 000 âmes. Terminus du chemin de fer depuis 1962 et deuxième plus importante agglomération du Sud avec 120 000 habitants, Wau, de son côté, a accueilli 40 000 déplacés en 1986, plus de 100 000 en 1988. Suite à une famine qui a peut-être fait 50 000 morts en 1998, on estimait qu'environ 46 000 personnes s'y étaient établies, notamment dans les quartiers à forte concentration dinka de Hillat Jedid – 9 000 habitants – et Nazareth – 21 000 (Rone, 1999, p. 21, 67 et 79). Cette année-là, l'aggravation des hostilités dans les régions pétrolifères sur la ligne de front a également précipité les mouvements de population vers les villes de Bentiu et Rubkona, qui accueilleraient quelque 60 000 déplacés fin 2000 (NRC, 2000, p. 40). Encore ne s'agissait-il que d'affrontements à l'intérieur du Soudan. Les troubles de l'Éthiopie voisine ont, de leur côté, pu rejaillir sur les centres urbains du Sud du Soudan. En juin 1989 quand la SPLA a perdu ses bases arrières en Éthiopie, 240 000 réfugiés soudanais sont revenus dans leur pays et ont cerné des bourgades comme Nasir, 3 000 habitants (Millard Burr and Collins, 1995, p. 297).

Bien entendu, le rôle de refuge de la ville en temps de guerre n'en a pas moins été fonction de conjonctures militaires très volatiles. Le mouvement n'a jamais été à sens unique. Pendant la première guerre civile, Juba avait ainsi été incendiée lors de combats qui, en juillet 1956, avaient fait fuir la moitié de la population. Le coup d'État militaire d'octobre 1964 et les incidents de juillet 1965 contribuèrent ensuite à vider l'agglomération. La reprise des hostilités, en 1983, n'a pas plus épargné les autres villes

du Sud, qui ont été affamées ou pillées par les belligérants, voire bombardées par l'aviation gouvernementale. En pays dinka, les bourgades d'Aweil et Gogrial, respectivement 24 000 et 15 000 habitants, ont perdu 90 % de leur population début 1998. Les combats de septembre 1987 ont aussi vidé Wau d'une bonne partie de ses habitants ; 70 000 y retournèrent cependant dans les deux années qui suivirent. De même avec les affrontements de janvier 1998, les Dinka, les Jur et les Belanda ont déserté Wau : 78 000 personnes partirent, soit 65 % de la population de l'agglomération. Mais, faute de mieux, 72 000 revenaient dès août, dont 21 000 Dinka et un tiers des anciens habitants de Wau. Affamés et harcelés par les belligérants, ils n'avaient guère d'alternative.

2. Khartoum entre attraction et répulsion

À l'arrière du front, Khartoum est surtout devenue une destination de choix du fait de son avantage comparatif relativement aux autres régions du Soudan, et non pas tant à cause de ses qualités intrinsèques. Après tout, le site de la capitale ne se prêtait pas particulièrement à l'accueil de déplacés et n'était pas épargné par les catastrophes naturelles. La grosse inondation de 1988 y avait ainsi fait plus de dégâts que celle de 1946, alors qu'elle était moins forte. Du fait de la fragilité du bâti urbain, elle avait laissé quelque 750 000 habitants sans abri et avait touché près d'un tiers de l'agglomération, notamment dans les zones informelles d'Omdourman (Woodruff, 1990 ; Abu Sin et Harbi, 1991).

Les conditions de vie, cependant, se sont avérées bien plus catastrophiques en milieu rural. Dans les provinces de Nyala, Buram, Ed-Da'ien et Adilla, par exemple, les 70 000 déplacés dinka de clan Malwal, originaires du Bahr el-Ghazal, n'ont guère connu de répit ces dix dernières années. Victimes de deux grosses famines en 1988 et 1998, la moitié d'entre eux ont été parqués dans des camps sordides qui, pour certains, ont été attaqués par les Arabes Rizeigat, ennemis traditionnels des Dinka. Un raid de ce genre a fait près de 2 000 morts à Khor Omar en 1987, tandis que les camps d'Abou Matariq et al-Fardous ont été complètement détruits en 1998. Dans le Bahr el Ghazal, les sites supervisés par la communauté internationale, tels Pakor, Akuem, Ajiep et Adet, n'ont pas non plus échappé aux troubles. Dans le sud du Kordofan, les "villages de la paix" construits par l'armée comptent sans doute parmi les pires. Au nombre de 91 fin 1992 et de 72 en 1997, ils ont abrité entre 167 000 et 173 000 Noubas à ces deux dates. Sous la haute surveillance des militaires, les ONG locales ont eu le plus grand mal à y pénétrer, telle la *Nuba Relief, Rehabilitation and Development Society*, créée en 1994 et dotée d'un bureau de représentation à Nairobi (African Rights, 1995a, p. 323)...

En comparaison, Khartoum a fait figure de havre de paix. Conjuguées à la famine, les exactions des milices, des troupes gouvernementales et de la guérilla ont donc poussé les populations civiles à aller vers la capitale chercher la "sécurité" (*el-*

salaam), la "chance" (*baraka*), la "pitié" (*el-rahma*) et la "bénédition" (*salihin*) ainsi que le rappelle la dénomination de certains quartiers dans la banlieue d'As-Salaam Omdourman. Un bon nombre de déplacés se sont entassés dans des zones informelles comme Hadj Youssif, fondée en 1981 à treize kilomètres à l'est de Khartoum Nord et bientôt une véritable ville en soi, avec ses quartiers et plus de 100 000 habitants en 1990 (Millard Burr and Collins, 1995, p. 88-90 et 298 ; Mawson, 1991 ; Bascom, 1993, p. 39-42). D'autres se sont installés à Zagalona, Kousha, Jamayer, 6 Abril ou Abou Said, toujours à la périphérie de la capitale.

Avec une population concentrant la majorité des citoyens soudanais et équivalant à celle des 32 autres villes les plus peuplées du pays, Khartoum a exercé une très forte attraction. Malgré des services défectueux, elle accaparait l'essentiel des infrastructures sanitaires, scolaires, industrielles, commerciales, financières, routières, ferroviaires et aéroportuaires du Soudan : 73 % des usines, 75 % des salariés, 34 % des banques, 63 % des docteurs, 68 % des dentistes, 88 % des laboratoires d'analyse médicale, 60 % des radiographistes, etc. Au début des années 1980, par exemple, elle absorbait plus de 40 % de la consommation nationale de pétrole et enregistrait la moitié des véhicules immatriculés dans le pays (McLoughlin, 1964, p. 75 ; Arifi, 1971 ; Bushra, 1971 ; Abu Sin and Davies, 1991). Pour les déplacés, une telle concentration de richesses paraissait pouvoir offrir des opportunités de reconversion économique et de promotion sociale.

Le domaine scolaire est significatif de cette puissance d'attraction, du fait de la valeur symbolique du diplôme pour les élites du Sud les plus susceptibles de "faire le voyage" vers la ville. Le taux de scolarisation de la capitale, qui tourne autour de 87 %, est bien supérieur à celui des autres régions du pays, qui ne dépasse pas les 49 %. D'après des statistiques de 1981, antérieures donc à la reprise de la guerre civile, Khartoum et la région Centre concentraient déjà 71 % des établissements publics et privés d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, contre moins de 12 % dans le Sud. À la même époque, les pourcentages respectifs étaient de 46,5 % et 9,1 % pour les élèves et de 44,6 % et 7,7 % pour les enseignants. Dans le Sud, l'extension des combats et la fermeture des écoles ont alors accentué ce déséquilibre en obligeant la majorité des 413 000 élèves comptabilisés en 1984 à poursuivre leurs études ailleurs. L'université de Juba, établie en 1977, a été provisoirement transférée à Khartoum, tandis que les universités de Wau et de Malakal, créées par un décret présidentiel de février 1991, n'ont jamais bien fonctionné et n'ont servi qu'à appuyer la propagande du gouvernement quant à la pacification du Sud.

La capitale offrait également une certaine sécurité alimentaire. Les biens de première nécessité, comme le pain, y ont longtemps été subventionnés, une dépense qui, dans les années 1980, s'élevait à près de cent millions de dollars par an et représentait 7 % des revenus du gouvernement. D'après des études de l'époque, le revenu moyen en ville était neuf fois supérieur à celui de la campagne, alors que le coût de la vie n'y était que du double. En effet, les migrants payaient rarement leur logement et habitaient dans un premier temps dans la famille ou chez des amis en faisant appel aux parents agnatiques et utérins ainsi qu'au voisinage immédiat. Ils bénéficiaient par ailleurs de la solidarité traditionnelle *nafir* des paysans lors des

travaux saisonniers, voire d'une aide *fa'za* en cas d'urgence. Globalement, leur niveau de vie n'était pas comparable à celui des campagnes, dépourvues de tout (Hodges, 1984, p. 9). D'après un universitaire soudanais, dont l'analyse incluait les victimes de la sécheresse dans le Nord, "*les conditions d'existence [sont finalement restées] un peu moins mauvaises pour les migrants urbains que pour ceux retournés au village*" (Mohammed, 1993, p. 132).

Certes, les déplacés à Khartoum n'ont pas ou peu bénéficié d'une assistance internationale car ils échappaient au cadre de l'opération *Lifeline Sudan*, qui a placé les régions du Sud sous perfusion humanitaire à partir de 1989 (Minear *et al.*, 1991). D'une certaine manière, ceci a pu décourager leur arrivée dans la capitale (Keen, 1994, p. 114). D'après des sondages, seulement 10 % d'entre eux ont reçu, à un moment ou à un autre, une assistance internationale : la proportion, rappelons-le, peut atteindre 100 % dans les camps de réfugiés soudanais à l'étranger, par exemple au Kenya. Même dans les quatre camps officiels de déplacés à Khartoum, pourtant mieux assistés que les zones informelles des environs, l'aide alimentaire n'a fourni que 13 % des besoins nutritionnels (OLS, 1997). Les Sudistes, en particulier, ne peuvent pas vraiment compter sur le soutien d'un gouvernement islamiste et militaire, ni même sur les organisations caritatives chrétiennes : une trentaine d'églises ont été obligées de fermer à Khartoum ces dernières années.

De la part de la junte, en effet, il ne fallait pas s'attendre à un traitement de faveur. Le régime du président Beshir, arrivé au pouvoir par un coup d'État en 1989, s'est beaucoup méfié des déplacés. Le domaine éducatif, qui aurait pu être le creuset d'une politique de réconciliation, a fait les frais de l'islamisation de la vie publique, notamment en milieu urbain. Fondé en 1967, l'*African Islamic Centre*, ou *al-Markaz al-Islami al-Ifriqi*, a par exemple reçu le soutien des autorités afin de relayer les enseignements de la vieille Université islamique d'Omdourman, *al-Mahad al-Ilni*. En 1992, il a supervisé la création d'une nouvelle Université du Coran, dite *Jamiat al-Quran al-Karim*. En même temps, l'État dé-laïcisait un régime étudiant qui restait très discriminatoire à l'égard des populations du Sud. La proportion de Sudistes à l'Université de Khartoum était, par exemple, de 28 pour 8 831 étudiants en 1988 et a globalement décliné, ainsi que le montre le tableau 4.

Tableau 4. Nombre d'étudiants du Sud admis à l'Université de Khartoum entre 1970 et 1989

Année	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Sudistes	43	28	35	91	25	21	14	17	9	7
Total des admissions	1 475	1 685	1 641	1 655	1 629	1 691	1 877	1 856	1 831	1 713
Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Sudistes	63	17	16	6	9	5	2	2	5	6
Total des admissions	1 810	1 843	1 723	2 073	1 637	1 852	1 835	1 907	2 019	2 125

La situation n'est guère plus reluisante dans le primaire. Les quelques écoles ouvertes pour les déplacés du Sud à Khartoum sont bien insuffisantes : une dizaine d'établissements accueillent à peine plus de dix mille enfants. Parmi les États du Sud, seul le Bahr el-Ghazal a transféré des écoles sur Khartoum, avec 4 000 élèves en 1990. Et pour dissuader tout enracinement, le gouvernement a interdit la création de collèges ou de lycées dans les camps de déplacés, où l'on trouve sinon des écoles coraniques, les *khalwa*. Le taux de scolarisation atteint péniblement 40 % dans les camps, grâce à l'aide internationale, mais tourne autour de 10 % dans les aires de *squatting*, où l'aide de l'État fait défaut. La moitié des déplacés sont complètement illettrés et le taux d'échec scolaire est impressionnant : la moitié des classes d'âge concernées abandonnent l'école parce que les parents n'ont pas les moyens de subvenir aux frais de la scolarisation, que les filles se marient très jeunes et que les enfants sont vite mis au travail, surtout pendant la saison agricole.

3. Des logiques d'exclusion

Les difficultés d'insertion en milieu urbain, reconnaissons-le, ont beaucoup relativisé la puissance d'attraction de Khartoum, simple "pis-aller" sur les routes de la migration forcée. Les propos du Docteur Ibrahim Bannaga, le ministre des Travaux publics de l'État de Khartoum et un des "faucons" islamistes de la planification urbaine, en disent long sur l'attitude des autorités à l'égard des déplacés (Bannaga, 1994, p. 20-23). Accusés d'éroder les sols, de vivre dans un état de saleté déplorable et d'être un facteur de propagation des épidémies, les squatters ont été considérés comme des chômeurs et des fauteurs de troubles en puissance, criminels, spéculateurs immobiliers ou fraudeurs privant le gouvernement de ses revenus fiscaux et encombrant des services municipaux déjà saturés. Des chercheurs patentés ont eux-mêmes argué que les migrants ruraux avaient indéniablement contribué à la dégradation de la qualité de vie urbaine en "important" en ville la misère des campagnes, où le taux de pauvreté était traditionnellement plus élevé (Battahani, 2000).

Ce type de discours, notons-le, n'a pas touché que les citoyens soudanais en provenance du Sud. Il a également visé les immigrés étrangers, revêtant, là, une forte dimension économique. Le dynamisme des réfugiés "éthiopiens" en ville, par exemple, a suscité un certain ressentiment. L'article 14 du *Regulation of Asylum Act* de 1974, qui les autorisait en principe à trouver un emploi, les obligeait à demander un permis de travail difficile à obtenir et les contraignait en réalité à opérer dans la clandestinité, à utiliser le prête-nom d'un autochtone ou à prendre la nationalité soudanaise. Assimilés à des illégaux, les réfugiés ont alors été accusés de "voler" les emplois des Soudanais. Bien qu'ils n'aient pas dû peser pour plus de 3 % sur la demande de logements et la hausse des prix que celle-ci a pu entraîner, ils ont aussi été suspectés de précipiter l'augmentation des loyers en dépit du rôle plus général de l'inflation, du profit que

pouvaient en retirer les propriétaires et de la contribution des migrants au secteur de la construction (Weaver, 1985 et 1988, p. 468).

Le phénomène a pu prendre un tour violent dans les villes provinciales de taille moyenne, moins cosmopolites que la capitale et donc plus sensibles aux différenciations ethniques, surtout à proximité de la frontière⁴. Des manifestations xénophobes se sont ainsi produites à Gedaref en 1979 et 1981, puis à Kassala fin 1986, poussant les autorités à agir. À partir de 1987, le gouvernement a tenté de chasser les réfugiés urbains. Trouvant là des boucs émissaires faciles, il a cherché, par ce biais, à décourager l'exode rural, à empêcher l'intégration des demandeurs d'asile, à soulager des infrastructures urbaines congestionnées et à se décharger sur la communauté internationale d'une aide destinée aux réfugiés des camps, à la campagne. Il a, par exemple, obligé 15 000 Érythréens à s'installer à Tawawa et Oum Gulja, dans les environs de Gedaref, tandis que des camps péri-urbains étaient mis en place à Port Soudan et Khashm el Girba. L'intention des autorités était, en l'occurrence, d'employer la main-d'œuvre agricole érythréenne dans les périmètres irrigués de Qala en Nahal, Al Souki, New Halfa et Rahad, parfois sur des terres de mauvaise qualité, telles Abouda et Oumm Ali.

En ville, spécialement à Khartoum, la législation a été durcie de manière à faciliter les expulsions vers la campagne. Des cartes de séjour, appelées *abutaka*, ont été imposées. Le Commissariat soudanais aux réfugiés argue que cela a permis d'identifier les demandeurs d'asile plutôt que de les expulser, comme l'aurait souhaité la police (Karadawi, 1999, p. 103-114). La procédure a rassuré les forces de l'ordre, qui avaient commencé à rassembler les clandestins sous bonne garde dans la banlieue de Soba, et 85 % des demandeurs d'asile enregistrés par le Commissariat soudanais aux réfugiés ont été autorisés à rester. La menace de l'expulsion, néanmoins, restait bien présente du fait qu'elle répondait aussi à des motivations politiques ; en 1995, par exemple, une quarantaine de réfugiés érythréens et éthiopiens ont été arrêtés, accusés d'avoir fomenté des troubles sur le campus de l'Université de Khartoum.

Victimes de stéréotypes culturels, d'une part, et de la politique autoritaire du gouvernement, d'autre part, les Soudanais du Sud n'ont évidemment pas échappé à ces pressions. L'arrière-plan de la guerre civile a mis en évidence les clivages entre les Sudistes *junubi* et les Nordistes *mundukuru*. Les premiers se sont beaucoup méfiés des "méchants" *minga*, un terme qui qualifiait les soldats gouvernementaux du temps de la première guerre civile. Les noms qu'ils ont donnés aux Arabes sont significatifs : des "peaux rouges" (*nei ti lual*) en nuer, des "rats aux grandes oreilles" (*onduk*) en acholi, ou encore de "lointains migrants venus d'outre-mer" (*wari kare*) en bari, manière de déprécier et dénigrer la présence des Nordistes au Soudan, en particulier dans le Sud.

⁴ Divisés, de part et d'autre de la frontière soudanaise, en clans comme les Ababda, les Bisharin, les Amarrar, les Hadendowa et les Beni Amer, les Beja, notamment, ne sont pas restés indifférents à un afflux massif de réfugiés. En 1940, déjà, les Hadendowa du Soudan avaient aidé les Britanniques à repousser les Beni Amer d'Érythrée, qui avaient été enrôlés dans les armées italiennes et avaient brièvement occupé Kassala. Trente ans plus tard, l'arrivée de réfugiés érythréens a pareillement été comprise comme une menace, en particulier sur le plan foncier, ceci alors que l'article 9 du *Regulation of Asylum Act* de 1974 leur interdisait de posséder des terres ou des biens immobiliers...

À Khartoum, plus précisément, les pogroms de Sudistes étaient restés très présents dans les mémoires. Dès avant l'Indépendance, la mutinerie de militaires du Sud, qui refusaient le remplacement des officiers britanniques par des Soudanais du Nord, avait provoqué des troubles sanglants, le 18 août 1955 à Torit, et n'avait pas été sans répercussions dans la capitale. À l'époque, près de 300 civils avaient été exécutés par les troupes gouvernementales, tandis que 261 Nordistes étaient tués par la population dans le Sud. À Khartoum, il avait fallu que l'armée parque les citoyens originaires du Sud dans un stade pour les protéger des velléités de vengeance des Nordistes. Les émeutes d'octobre 1964, qui renversèrent le pouvoir militaire, firent également de nombreuses victimes sudistes. Le 21 septembre 1985, encore, le Front national islamique organisait de violentes manifestations appelées *Amn al-Sudan* : "Sécurité du Soudan". Étaient visés la SPLA et, par extension, les Sudistes résidant à Khartoum. Aussi les déplacés ne devaient-ils absolument pas se sentir protégés par un gouvernement islamiste. Dernièrement, qui plus est, les revers militaires de la junte dans le sud et l'est du pays ont montré la déliquescence du régime et son incapacité à encadrer les mouvements de foule. À Khartoum même, ce sentiment d'insécurité a été renforcé par des heurts entre groupuscules islamistes, qui ont fait 20 morts et 55 blessés dans la mosquée de la Girafe – Gerrafa – à Omdourman le 7 décembre 2000.

Les Arabes du Nord, de leur côté, ne cachaient pas leur mépris pour les populations africaines du Sud, décrites comme arriérées et traitées d'esclaves *abdi* ou *gnange*⁵. À Khartoum, ville à forte dominante arabe et musulmane, celles-ci ont été suspectées de sympathiser avec l'opposition armée. Les déplacés ont fait office de cinquième colonne, les déclarations de John Garang allant en ce sens afin de renforcer la popularité de son mouvement. Les Dinka du quartier de Jirf, par exemple, ont suivi la rhétorique de la SPLA en rebaptisant "Nouveau Soudan" le site de Souk al-Markazi, d'où ils devaient être expulsés en octobre 1990. L'arrivée des déplacés du Sud à la périphérie de Khartoum a été comprise dans la perspective d'une stratégie d'encerclement avant le "grand soir" de l'invasion de la capitale par les éléments infiltrés de la rébellion.

Les populations du Sud ont été accusées de tous les maux urbains, y compris d'apporter la pluie et les inondations ! En réalité, ce sont par exemple des soldats du Nord en faction dans le Sud qui ont propagé le sida, et pas seulement à Khartoum. Les Sudistes, eux, ont servi de boucs émissaires faciles, ce que résume un chiffre selon lequel ils représenteraient 88 % de la population carcérale à Khartoum contre 4 % des effectifs étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur (Abdou Maliqalim Simone, 1994, p. 73). Les populations migrantes et non musulmanes ont *de facto* été criminalisées par leur exclusion des cercles de pouvoir et l'islamisation du pays. Les deux tiers des squatters ont ainsi été repoussés dans l'illégalité parce qu'ils n'avaient pas de papiers en règle. Au début des années 1980, en outre, le régime Nimeiri a voulu imposer une application très stricte de la *sharia*, le droit musulman, ce qui a eu pour effet de gonfler les statistiques de la criminalité. Avec 8,5 homicides pour 100 000 habitants et un taux de criminalité d'environ 3 % en 1985, Khartoum s'est retrouvée dans une situation bien plus mauvaise que la plupart des autres villes du monde arabe.

⁵ En théorie, l'emploi de cette injure est désormais passible de six mois de prison ferme.

Le gouvernement Nimeiri, notamment, a fait fermer les débits de boissons et les maisons closes trop proches du centre-ville, par exemple à Eshesh Fellata et à Jabra dans le sous-quartier d'al-Anadi – littéralement "le bordel". Résultat, les activités de la prostitution et de l'alcool clandestin se sont transférées en banlieue, ce qui devait ultérieurement contribuer à salir la renommée des camps de déplacés. D'aucuns pensent ainsi que près d'un tiers des habitants des bidonvilles de la capitale brassent et vendent illégalement de la bière de sorgho *marissa* ou de l'alcool de date *a'ragi*. Des camps comme Mayo et des zones informelles comme Karton Kassala ont acquis la réputation d'être des quartiers de prostitution, de jeux et de beuveries. En pratique, les autorités ont même interdit aux musulmans du Nord de s'y rendre, de peur qu'ils ne s'y enivrent. Et les islamistes ont refusé d'exempter les chrétiens de la *sharia* malgré les dispositions de la Constitution de 1998, qui interdisait nommément la consommation d'alcool pour les seuls musulmans.

Au-delà de la responsabilité des autorités dans la création de nouveaux répertoires de criminalité, la dislocation des familles sur les routes de l'exode, il faut le reconnaître, n'a pas été sans conséquences en la matière. Classiquement, la migration économique des hommes vers la ville laissait déjà les femmes seules à la campagne. En pays Nuer, par exemple, ceci est allé de pair avec une multiplication par trois de la fréquence des divorces depuis les années 1930 (Hutchinson, 1996). À partir des années 1980, les flux de migrations forcés ont précipité femmes et enfants vers Khartoum. Bien que l'ensemble de la ville compte une majorité d'habitants de sexe masculin, le recensement de 1993 a mentionné deux fois plus de femmes que d'hommes parmi les déplacés ; certains ont même évoqué un ratio d'environ neuf pour un (Lavergne, 1999, p. 125). Selon des enquêtes réalisées sur place, 34 % de foyers des déplacés sont tenus par des femmes seules (Loveless, 1999, p. 28). Or les familles monoparentales, on le sait, constituent une voie royale vers la prostitution et la délinquance juvénile, ceci sans parler du rôle des échecs scolaires. De fait, plus d'un déplacé sur six déclare avoir été cambriolé et/ou avoir fait de la prison.

À Khartoum, les délinquants juvéniles, en l'occurrence, sont appelés *shamasa* ou "enfants du soleil". Ce ne sont pas tous des orphelins ou des enfants abandonnés ; certains ont parfois conservé de la famille en ville. Mais ils ont la particularité de dormir dans la rue. D'après une enquête, la majorité ont moins de quatorze ans et se regroupent en bandes d'une dizaine d'enfants, plutôt sur la base d'affinités ethniques que de complicités de classes d'âge. Il est fort difficile de savoir combien ils sont. Avec le recensement de 1993, les autorités n'en ont officiellement reconnu que 23 931 à l'échelle du pays, dont un petit millier de sans-abri dans la capitale. D'après le ministère des Affaires sociales en 1991, cependant, Khartoum abritait 39 % des enfants de la rue recensés dans six villes du Nord du Soudan (UNICEF, 1996, p. 183). Leur nombre a considérablement augmenté dans la capitale, passant de 2 000 en 1978 à 16 700 en 1987, voire 40 000 selon les estimations les plus "généreuses".

Pour autant, il serait ridicule d'imputer la montée de la criminalité aux seuls déplacés du Sud. Près de la moitié des délinquants juvéniles viennent du Darfour et du Kordofan, tandis qu'environ un tiers sont originaires du Sud (Ati, 1991, p. 170). Dans la prison de femmes d'Omdourman, qui abrite essentiellement des trafiquantes de

marissa, les statistiques d'EDM-DH montrent pareillement que moins de 28 % des détenus habitaient l'un des quatre camps officiels de déplacés. La plupart des individus incriminés provenaient en fait de quartiers irréguliers où les populations arabes et noires étaient beaucoup plus mélangées. Ce sont les rafles de la police qui ont expressément ciblé les populations déplacées. Au nom de la sécurité publique, la criminalité supposée des migrants a ainsi permis au gouvernement de réfuter les accusations du barreau soudanais, qui, en 1981, avait entamé une procédure contre les expulsions de squatters en arguant des libertés fondamentales de tout citoyen en matière de mouvement et de droit de résidence.

Avec l'arrivée au pouvoir d'un régime islamiste, en 1989, le prétexte du maintien de l'ordre a alors permis de renforcer le quadrillage urbain de la capitale, un système appelé *an-nizam al-amn*. Sous la coupe de "gardiens de la moralité" dignes de la révolution iranienne, les comités de quartier établis par le *Civil Defence Act* de 1991 ont mis en place une police du peuple, dite *shurta shaabia* et spécifiquement chargée de veiller aux bonnes mœurs. Dotée de quelque 120 commissariats, celle-ci s'est occupée de débusquer les vagabonds, indigents, mendiants, prostituées, petits voleurs et autres indésirables. Sur le terrain, son action a été relayée, à un niveau très local, par les agents de *Bastt al-amn al-shamil*, la "Sécurité générale".

La junte militaire a adopté des positions extrêmement dures à l'égard des déplacés. Le décret n° 941 du 20 mai 1990 lui a donné toute latitude de détruire les bidonvilles. En octobre 1990, un amendement du *Civil Transaction Act* a écarté toute possibilité de recours judiciaire et élargi le domaine gouvernemental aux terres autrefois régies par la loi coutumière. Il a même été question de reloger les déplacés du Sud dans les 22 camps de l'est du pays qui, au début des années 1990, étaient en train d'être abandonnés par les réfugiés érythréens rentrant chez eux. Le bulldozer a été le maître mot de la politique urbanistique du gouvernement. En mai 1992, on calculait qu'entre 425 000 et 600 000 personnes avaient été expulsées de cette manière ! De telles opérations, fort violentes, ont parfois fait couler le sang (tableau 5). Les squatters les plus récalcitrants ont été incarcérés, pour les hommes dans des établissements comme Al Huda – "le droit chemin" – près de la prison de Dabak dans le nord de Khartoum, pour les femmes dans des "maisons de la lumière" – *biyut al-nur* – où elles ont été rééduquées et ont, à l'occasion, subi un entraînement militaire, par exemple dans le camp de la milice gouvernementale à Al Zahra.

Les enfants de la rue ont particulièrement été visés. En septembre 1992 puis novembre 1994, plus de 3 000 d'entre eux ont été enlevés et placés dans une demi-douzaine de camps qui ont en fait servi à les islamiser, en leur donnant des noms musulmans, voire à les recruter dans l'armée. Ceci sans parler des cachots privés dans des écoles coraniques sous la supervision de cheikhs, et non des autorités gouvernementales. Ainsi de la *khalwa* du quartier d'Angola, qui, au moment de notre visite en décembre 2000, "accueillait" une quinzaine d'enfants enchaînés et exploités à fabriquer des briques de terre cuite.

Tableau 5. Un historique des expulsions de squatters à Khartoum

Date de l'opération	Quartier	Nombre d'habitants affectés par l'opération	Affectation prévue (ou non)
1927	- Al-Diyum	n.d.	n.d.
1945	- Hai al-Arab - Abou Kadoke	n.d.	- Oum Baddah
Juin 1949- janvier 1953	- Deim (18 sites)	30 000	- Deim
1957	- Oum Baddah	n.d.	- Oum Baddah
Mai 1971	- Zone industrielle (ZI) - Safa	30 000 20 000	- Vieux Mayo - Hadj Youssif
1981	- Jamayer	n.d.	n.d.
Décembre 1983	- Oum Baddah	1 000	n.d.
Juillet 1984	- Shigla	20 000	n.d.
Avril 1987- décembre 1988	- Oum Oushar - Soba Arady - Almagarba, Kousha el-Hizba, Kafouri - Souk Libya	250 350 9 800 17 000	- Jebel Auliya - Jebel Auliya - Id Babiker - As-Salaam Omdourman
Mars 1990	- Oum Baddah - Thawra, Khor Omer	6 250 7 250	- As-Salaam Omdourman
Octobre- novembre 1990	- Hillat Shock, Souk al-Markazi	30 000, 12 morts	- Jebel Auliya, As-Salaam Omdourman
Mars 1991	- Souk Libya (Seriya) - Khoudeir - Radmia - Oum Baddah - Thawra - Jamayer, Khor Omer, 6 Abril	30 000 4 375 6 500 16 500 15 000 n.d.	- As-Salaam Omdourman, Gala, N'djamena
Juin- août 1991	- Souk al-Markazi (Fareeg Shock), Hillat Shock, Jirf, Mamoura, Manchiya - Fetyhab - Shigla	35 000, 8 morts n.d. 10 000	- Jebel Auliya, Mayo Farm - Wad el-Bashir - As-Salaam Omdourman
Novembre 1991	- Kousha el-Hizba, Id Babiker, Takamoul, Seleit - Zagalona, Khor Omer	50 000 60 000, 3 morts	- Id Babiker - As-Salaam Omdourman
Décembre 1991	- Kourmouta	30 000, 21 morts	- Jebel Auliya
Février 1992	- Jebel Auliya (Abassia) - Hillat Shock, Lamab Bahr Abyad	4 750 30 000	- Jebel Auliya - Jebel Auliya
Mars 1992	- Soba Arady - Souk Libya, Fetyhab	n.d., 3 morts 21 000	n.d.
Mai 1992	- Kousha el-Hizba (Bahari), Hadj Youssif - Gala	35 000 n.d.	- As-Salaam Omdourman n.d.
Mai 1992- juin 1993	- Oum Baddah	50 000	- As-Salaam Omdourman
Octobre 1992	- Eshesh Fellata	1 500	- El-Ingaz
Novembre 1992	- Id Babiker (el-Bashir, Seriya) - Oum Dereiwa	2 000 1 000	- Id Babiker - Id Babiker
Janvier 1993	- Burri	n.d.	n.d.
Avril 1993	- Lamab	n.d.	n.d.
Mai 1993	- Vieux Mayo	15 000	- Mayo Farm
Août- novembre 1993	- Jabra - Oum Barouna - Kousha el-Hizba - Duroshab - Tadamor	7 000 n.d. n.d. n.d. n.d.	- Jebel Auliya n.d. n.d. n.d. n.d.
Novembre 1993	- Vieux Mayo	6 000	- Mayo Farm
Décembre 1993	- Jamayer	4 500	- As-Salaam Omdourman

Date de l'opération	Quartier	Nombre d'habitants affectés par l'opération	Affectation prévue (ou non)
Février 1994	- Gala	4 000	- As-Salaam Omdourman
Mai 1994	- Fetyhab	5 000	n.d.
	- Jirf	2 500	- Id Babiker
	- Soba Arady (Mahata)	5 000	n.d.
	- Karton Kassala	8 000	n.d.
	- Erkowit, Jabra, Taëf, Sahafa	10 500	- Id Babiker
	- Abou Hamoum, Oushak Kafouri	1 000	n.d.
Juin 1994	- Jamayer	7 500	n.d.
	- Marzouk, 6 Abril	6 000	n.d.
	- Souk Libya	12 500	n.d.
	- Abou Adam	8 000	- Jebel Auliya
	- Vieux Mayo	6 500	n.d.
	- Manchiya, Jirf, Riyad, Erkowit, Jabra, Kalakla	2 000	- Jebel Auliya
Octobre 1994	- Jamayer, Khoudeir	4 000, 11 morts	- Thawra (Sita Abril), As-Salaam Omdourman
Décembre 1994	- Hadj Youssif	1 000	n.d.
	- Fetyhab	2 400	- As-Salaam Omdourman
Mars 1995	- Angola	18 000	- As-Salaam Omdourman, Angola
Août 1995	- Bank al-Akari	1 400	n.d.
Septembre 1995	- Angola (el-Salihin)	150	n.d.
Novembre 1995	- Fetyhab	4 000	- Wad el-Bashir
Décembre 1995	- Angola	10 000	n.d.
Novembre 1996- Mars 1997	- Marzouk, Shikan	n.d.	n.d.
Avril 1997	- Karton Kassala, Takamoul	n.d.	- Id Babiker
Septembre 1997	- Zagalona	1 500	- As-Salaam Omdourman
Novembre 1997	- Angola	2 670	n.d.
Décembre 1997	- Angola	1 375	n.d.
Novembre- décembre 1998	- Karton Kassala	15 000	- Id Babiker, Oum Baddah, As-Salaam Omdourman
Décembre 1998	- Vieux Mayo (Gelba el-Acet)	940	- Bagyar
	- Marzouk	5 000	- Thawra (Tawidaat), As-Salaam Omdourman
Avril 1999	- Jebel Auliya (Bentiu)	6 000	- Jebel Auliya (As-Salaam)
Mai 1999	- Takamoul	5 200	- Id Babiker, Oum Baddah
	- Wad el-Bashir (Barona)	2 910	- Id Babiker, Oum Baddah, Takamoul
	- Jebel Auliya (Sundus)	7 110	- Jebel Auliya (As-Salaam)
Septembre 2000	- Wad el-Bashir	880	- Wad el-Bashir

Sources : minutes des ONG, rapports des organisations de défense des droits de l'homme, statistiques des autorités ; Arthur, 1980.

En dépit des dispositions du *Juvenile Welfare Act* de 1983, favorables à une politique de réinsertion sociale, la stratégie d'isolement paraît évidente. Les "maisons de correction" à l'intérieur de la capitale n'abritent qu'une infime proportion des cas repérés ; l'établissement de Soba, près de l'Université islamique africaine, a accueilli environ 80 garçons, tandis qu'à Omdourman, Dar Bacha'er – "le palais du futur" – est prévu pour une cinquantaine de jeunes filles. Les camps de détention comme Ebeid Katim et Dar Tarbiat al Ashbal se trouvent sinon fort loin. Abou Doum est à cinquante kilomètres au nord et Farouq, dans la localité d'El Fau, à plus de 300 kilomètres au sud-est ; l'un et l'autre ont respectivement contenu jusqu'à 1 000 et 500 enfants de la rue. Il est même arrivé que des jeunes de Khartoum soient "déportés" jusqu'au camp de Durdeib près de Port Soudan, où l'on a recensé près de 480 occupants (Rone, 1995). Quant aux organisations non-gouvernementales, en particulier les Églises, un bon nombre d'entre elles n'opèrent pas non plus dans la capitale et la Société Saint-Vincent-de-Paul, par exemple, a ouvert un centre de formation en brousse, la ferme de Burri.

4. Une tenure foncière à géométrie variable

Au-delà des procédures d'expulsion, l'attitude de rejet des autorités à l'égard des déplacés laisse entrevoir de discrètes formes de ségrégation visant à séparer les musulmans du Nord des populations animistes ou chrétiennes du Sud. Ces dernières se sont senties exclues, marginalisation qui se retrouvait d'ailleurs dans d'autres villes du Nord comme Wad Medani et Ed-Dueim (Woldemikael, 1985). Les fréquentes expulsions de squatters ont été perçues comme une tentative de dissoudre leur spécificité culturelle. D'une certaine manière, leur confinement dans des camps tenant lieu de ghettos n'a pas été sans rappeler le sort, à la fin du XIX^e siècle, des chrétiens d'origine égyptienne soumis au Mahdi et regroupés dans le quartier Al-Masalma des "Pacifiés" à Omdourman. Un siècle plus tard, la junte islamiste s'est avérée détruire régulièrement les églises des bidonvilles sous prétexte de tracer des routes. Le bulldozer, en revanche, a soigneusement évité les mosquées, quitte à faire le détour.

La politique urbanistique de l'État s'est révélée porteuse de logiques d'exclusion en conditionnant la sécurité foncière du migrant à son allégeance au pouvoir. Seuls certains types de déplacés se sont vus attribuer des terrains désertiques dans des "villes de la paix" appelées Dar es-Salaam et organisées sur la base de trames planifiées. Officiellement, il suffisait, pour obtenir un lopin de 216 m², de payer un droit d'inscription, de présenter un certificat de naissance, d'avoir la nationalité soudanaise et d'habiter Khartoum depuis 1990. Mais encore fallait-il former un ménage et être marié, ce que bien des Sudistes ont eu du mal à prouver au vu du caractère informel de leurs lois coutumières et de l'absence d'état civil en milieu rural. Concrètement, la corruption de l'administration, la pression foncière et la mise aux enchères des domaines municipaux ont rendu le processus extrêmement onéreux, un véritable parcours du combattant (tableau 6). Le coût de la construction d'un logement, en outre, s'est révélé fort élevé, entre deux et trois cent mille dinars soudanais suivant la taille de la maison,

notamment à cause des charpentes, le bois étant un matériau rare dans la région de Khartoum.

Plus familiarisés avec les arcanes administratives du système, les premiers à profiter de ces procédures ont en fait été les squatters rejetés du centre-ville, plutôt que les déplacés. Certains ont d'ailleurs revendu aux prix du marché les lots obtenus à moindre coût. Dans les parties régularisées de la zone informelle d'Angola, par exemple, des particuliers ont vendu leur parcelle à des prix dix fois supérieurs à ceux du gouvernement. Afin d'éviter les appropriations abusives, les autorités ont certes imposé l'accord écrit de tous les membres majeurs du ménage pour louer, vendre ou transmettre une parcelle par héritage. Elles ont également obligé les bénéficiaires d'un lot à prouver qu'ils ne possédaient pas de propriétés immobilières ailleurs en ville. Mais elles n'ont pas réussi à empêcher les manœuvres spéculatives qui avaient caractérisé le développement de quartiers comme al-Mamzad – "la vente aux enchères" – et al-Iskan – "le logement" – à Jabra. Les "villes de la paix" ne se sont finalement distinguées des zones informelles que par la légalité de leur tenure foncière, et non par la qualité du bâti, souvent assez similaire.

Tableau 6. L'attribution de parcelles dans les zones informelles de Khartoum

Étape	Conditions requises	Prix en dinars soudanais
Certificat de naissance du chef de ménage	- une attestation du bureau des Statistiques y pourvoit à défaut d'état civil	1 600
Carte d'identité	- les services concernés du ministère de l'Intérieur ont établi des antennes mobiles dans les camps afin d'éviter un voyage vers le centre-ville ; mais il en coûte alors 2 500 dinars	2 000 dont 200 de bakchich, 8 000 pour une famille de quatre
Certificat de mariage	- fourni, pour les chrétiens, par l'église du quartier	500
Certificats de naissance de l'épouse et des enfants du ménage	- attestation de défaut d'enregistrement à l'état civil - confirmation de filiation par une commission médicale	4 100 par individu, 12 300 pour trois
Certificat de résidence	- délivré par le comité de quartier	400 de bakchich
Inscription pour obtenir un lopin de terre	- approbation du comité de quartier à raison de 700 dinars de bakchich - achat d'un formulaire d'inscription à 200 dinars - 1 200 dinars "officiels" au dépôt de l'inscription	2 100
Expertise du géomètre	- allocation d'une parcelle par le comité de quartier à raison de 1 500 dinars de bakchich - plan de l'habitation à 1 500 dinars	3 000
Titre de propriété	- services municipaux	58 000
Total (pour une famille de quatre)		85 900

Source : enquêtes de terrain, décembre 2000 (1 dinar soudanais = 0,03 FF).

La régularisation des squatters a ainsi servi de filtre en excluant les déplacés du droit à la ville. Appelée el-Wahid par référence au découpage de l'espace en cinq "unités", la partie planifiée du quartier d'Angola, par exemple, n'a comptabilisé que 1 % de déplacés alors que ceux-ci occupaient 100 % de Salihin, la zone informelle

adjacente, qui n'avait pas été reconnue par les autorités (UNHCU, 1998, p. 5). De façon aussi significative, il apparaît que le sens de la propriété s'est plus développé dans les trames planifiées, où 65 % des maisons sont délimitées par des clôtures *hosh*, contre 43 % dans les camps de déplacés (Osman and Sahl, 2000).

En dehors des trames planifiées, trois autres types d'espaces urbains ont accueilli des migrants de l'Ouest ou du Sud : les interstices de l'agglomération, les zones informelles et les quatre camps officiels de Jebel Auliya, Mayo, Wad el-Bashir et As-Salaam Omdourman, qui abritaient plus de 230 000 personnes en 1998 et où le gouvernement a voulu parquer tous les déplacés à partir de 1992 (carte 3, p. 59). À la différence du campement *fariq* des nomades du Nord, ces camps *mo'skarat* (sg. *mo'skar*) ont, en l'occurrence, été délibérément établis sur des terrains arides et peu attractifs. À la périphérie d'Omdourman, Wad el-Bashir a été construit à l'emplacement d'un lieu-dit, Wad el-Ruma, qui signifiait "le sable". Jebel Auliya, lui, s'est développé à une quarantaine de kilomètres au sud de Khartoum, près d'un barrage qui avait d'ailleurs contribué à sédentariser la tribu des Kawahla au moment de sa réalisation en 1929. Projet agricole du gouvernement dans les années 1980, le site avait déjà été retenu par le plan d'aménagement de 1991 en vue d'y créer une ville satellite et de soulager l'engorgement de la capitale en direction de Bagyar et Oum Dawan Ban, deux autres localités du sud du Grand Khartoum.

Offrant de vastes possibilités d'expansion, tous ces endroits ont plus ou moins fait office de dépotoirs. Leurs occupants les ont, à juste titre, rebaptisés de noms ne laissant aucune ambiguïté sur leur souhait de venir y vivre, tel Atla Bara – "les déguerpis" – à Mayo. As-Salaam Omdourman comprend ainsi des quartiers comme Ras Setan – "la tête du diable" – Jabarona – "ceux que l'on a forcé à déménager", El-Sumoud – "ceux qui reviennent d'où ils ont été chassés" – et Jemayer – du nom d'un bidonville d'Omdourman dont les habitants avaient été expulsés par les autorités. Une telle toponymie est lourde de significations.

Par contraste, les noms officiels des différentes sections des camps reflètent, eux, le militantisme du gouvernement militaire. À Wad el-Bashir, les quartiers de Mohamed Omer, Sibera, Omer el-Mukthar, Abou Dejana, Abdel-Wahab Abbas, Obeid Kitim commémorent les martyrs de la *jihād*, morts au combat dans le Sud ; celui de Zubeir, pour sa part, fait référence au ministre de la Défense, le général el-Zubeir Mohamed Salih, disparu dans un accident d'avion en 1998 et "généreux" mécène en faveur de la mosquée locale. À As-Salaam Omdourman, autre archétype du genre, les sections El-Radi Gabir, Salim Manoufali, Abou Gisiesa et El-Farough célèbrent également la mémoire des martyrs de l'islam dans le Sud. Usant d'un registre tout aussi explicite, les sections El-Moudjahidin, El-Manar El-Islami, Sief El-Obour, Shaikan et El-Fath El-Mubin évoquent, respectivement, la geste des "combattants" du Nord, "la lumière de l'islam", "la force de l'épée", une victoire du Mahdi soudanais sur les troupes égyptiennes et une grande bataille de la conquête musulmane. Dans une optique à peine plus laïque, les dénominations d'El-Wahda, El-Ingaz et El-Wasila clament "l'unité" du Soudan, l'objectif de "salut public" du gouvernement militaire et le rôle de "guide" du Président de la République.

Cette tournure résolument guerrière se retrouve dans les parties planifiées et réhabilitées des zones informelles accueillant les déplacés : à Mayo, le site de Yarmouk a ainsi repris le nom d'un martyr, tandis que Dar el-Neim, "la maison charitable", évoque les âmes secourables qui donnèrent leur sang aux blessés de guerre et à qui les lopins furent d'ailleurs attribués par la suite. Baptisé en l'honneur du chef de l'État, le camp de Wad el-Bashir, quant à lui, a pris le titre d'une ville, Medina el-Bashir, quand le vice-président de la république soudanaise a évoqué la possibilité de le légaliser lors d'une visite officielle sur place. Les noms des quartiers que les autorités n'ont pas encore fini d'avaliser accordent, en revanche, plus d'importance aux caractéristiques géographiques du lieu ou de sa population. Dans la partie légalisée d'Angola, par exemple, les habitants font référence à une "mare" – Bukera –, à un "rond-point" – Sinia – et à un marché "étroit" – Seriya. Les autres sections d'Angola portent le nom de leurs fondateurs : Abou Alima, Abou Riyal, Bodur el-Hubra, er-Rashidin, etc.

Bien entendu, les déplacés n'habitent pas tous des camps, loin de là. La majorité d'entre eux, peut-être 80 %, se sont installés dans des zones informelles où, d'après des enquêtes, leur proportion était de 29 % et 34 % dans les sections 14 et 19 d'Oum Baddah, de 68 % à Salaama, de 34 % à Soba Arady, de 6 % à Shigla, de 17 % à Takamoul, de 12 % dans la section 29 de Thawra, de 64 % à Shikan et de 100 % à Marzouk (Amal, n.d. ; UNHCU, 1998, p. 5). Là encore, les noms vernaculaires de tels quartiers ont été révélateurs d'un environnement déprécié : Kousha désigne un "dépôt d'ordures" ; Karton fait référence au matériau de construction des bidonvilles ; Zagalona évoque "ceux qu'on a jetés".

Les populations fuyant la guerre ou la sécheresse se sont également insérées dans les interstices du bâti urbain, les terrains vagues, les bâtiments inoccupés, les marchés et les alentours des mosquées comme Gerrafa à Hai el-Arab, aux abords de la zone industrielle d'Omdourman. Comparables aux "tabliers" d'Abidjan, des petits vendeurs en plein air, les *tabliya*, se sont établis autour des marchés "centraux" – *markaz* – et des "marchés de la jeunesse" – *souk el-shabi* – dans chacune des trois villes. Les trois quarts des déplacés d'As-Salaam Omdourman, par exemple, vont travailler dans les souks avoisinants, à savoir le marché traditionnel de Souk Abou Saïd, la foire aux bestiaux de Souk al-Muwaileh et le fief des contrebandiers à Souk Libya.

Les déplacés ont fini par investir un peu tous les quartiers de la ville, y compris ceux qui étaient les moins faciles d'accès et les plus rétifs à une telle "invasion". Ainsi en plein centre de Khartoum, à la confluence du Nil Bleu et du Nil Blanc, l'île de Tuti avait longtemps réussi à préserver sa spécificité agricole et échapper à la spéculation immobilière. Mais en s'urbanisant et en obtenant des postes dans la fonction publique, les autochtones ont dû se résoudre à employer des travailleurs agricoles en provenance des zones affectées par la guerre ou la sécheresse : des déplacés du Sud, des Fur ou des Zaghawa du Darfour, et même des réfugiés érythréens et tchadiens, qui représentaient à peu près 10 % des 10 000 habitants de Tuti au début des années 1990 (Ibrahim and Davies, 1991, p. 115).

La diversité des situations rend difficiles les généralisations. La junte islamiste, elle, a surtout fait la différence entre les "squatters" appelés à devenir des citoyens et les "déplacés" destinés à être renvoyés dans leur province d'origine (Lavergne, 1995 et 1997 ; African Rights, 1995b). La terminologie officielle distingue bien les camps de déplacés, établis sur une base provisoire, des zones informelles, susceptibles d'être légalisées. Les uns et les autres sont tout aussi éloignés du centre-ville. Le clivage entre les deux types de tenure foncière tient principalement à la composition sociale et à la vulnérabilité des habitants : en majorité des migrants originaires de l'Ouest du Soudan dans les zones informelles et des Sudistes dans les camps. Ces derniers constituent les deux tiers de la population des camps mais moins de la moitié de celle des bidonvilles (Loveless, 1999, p. 15 et 19). Premier groupe ethnique dans les camps, les Dinka, en particulier, sont même majoritaires à Mayo et As-Salaam Omdourman. D'après des chiffres officiels, les camps d'As-Salaam Omdourman, de Mayo et de Jebel Auliya comprenaient 59 % de Dinka, 5 % de Nuer et 15 % de Nouba en 1995. Un sondage de MSF-France, quant à lui, mentionnait 65 % de Dinka, 22 % de Nouba et 1 % de Nuer dans le camp de Mayo début 1998. En revanche, les populations du Darfour sont beaucoup plus présentes dans les zones informelles.

Le clivage se retrouve bien au niveau des motivations de la migration vers Khartoum : à 43 % pour des raisons économiques et à 17 % pour cause d'insécurité dans des zones informelles comme Karton Kassala, contre 29 % et 38 % respectivement dans les camps. Supervisées par le gouvernement, les trames planifiées des "villes de la paix" abritent également un plus grand nombre de déplacés en provenance de l'Ouest : 39 % d'Arabes du Kordofan, 25 % de Darfour et 19 % de Nouba à As-Salaam Omdourman, par exemple, contre seulement 4 % de Dinka et 2 % de Nuer (Osman and Sahl, 2000). Sachant que les nomades de l'Ouest sont plus spécialisés dans l'élevage que les paysans du Sud, le statut socioprofessionnel est aussi significatif puisque, pour reprendre le cas d'As-Salaam Omdourman, les trames planifiées et le camp adjacent comptaient respectivement 34 % et 22 % d'habitants d'origine pastorale, contre 28 % et 48 % de populations agro-pastorales. Les motivations du déplacement sur Khartoum reflètent tout autant ces différences : à 41 % à cause de la sécheresse, à 12 % à cause de la guerre et à 25 % pour des raisons économiques dans les trames planifiées d'As-Salaam Omdourman, contre 5 %, 56 % et 23 % dans le camp. Un tel différentiel ne tient pas seulement à la région de départ des déplacés, mais aussi à l'ancienneté de leur arrivée en ville et à leurs conditions d'intégration, puisque les résidents les mieux insérés dans les réseaux de patronage urbains sont les plus susceptibles d'avoir réussi à acquérir un des lopins de terre distribués par les autorités.

Une lecture assez rapide de la situation souligne ainsi la propension des victimes de la sécheresse, originaires de l'Ouest, à aller dans des zones informelles, réhabilitées ou non, et celle des déplacés fuyant la guerre, dans le Sud, à échouer dans les camps. Une telle analyse reste évidemment sujette à révision au vu de la fragilité de nos données. Une enquête de 1994 dans le camp Jebel Auliya, qui donnait des proportions de 60 % de Sudistes, de 16 % de Nouba et de 24 % de déplacés originaires de l'Ouest, ne portait, par exemple, que sur un échantillon de 50 personnes ! D'une manière générale, les recensements de quartiers ne sont pas fiables du fait de l'impréparation

des enquêteurs, de la fluidité de la délimitation des circonscriptions, de la composition des ménages – avec une moyenne qui varie entre cinq et dix personnes selon les interlocuteurs ! – des difficultés d'accès et de comptage, enfin, sachant les réticences politiques du gouvernement en la matière.

Les fluctuations saisonnières de la population étudiée et le fort taux de rotation des déplacés, à l'intérieur même de la capitale, constituent des écueils supplémentaires. Dans une proportion qui peut dépasser les 10 %, la population urbaine diminue généralement pendant la saison des pluies, quand les migrants ruraux vont travailler les champs (Abu Sin, 1980). De juillet à septembre, les déplacés de Khartoum, en l'occurrence, partent dans les zones agricoles de la Gezira ou de Gedaref et sur les plantations de sucre de Kenana. Les données socio-démographiques à leur propos sont d'autant plus imprécises que l'évolution des situations militaires dans la région d'origine des migrants, les mélanges avec les squatters rejetés du centre-ville et l'attraction, sur les populations environnantes, de l'aide internationale à destination des camps de Khartoum ont rapidement pu modifier la composition des lieux, ce qui explique des résultats différents d'un sondage à l'autre⁶.

5. Des subtilités d'un urbanisme sécuritaire

Sachant la très grande fluidité de la localisation des déplacés à Khartoum, l'apartheid déguisé dont les Sudistes sont victimes n'apparaît pas clairement, ce qui oblige à s'interroger sur les subtilités d'un urbanisme sécuritaire. Plusieurs arguments incitent à relativiser le caractère délibérément ségrégatif de la politique du gouvernement en ville. Aucune disposition législative, d'abord, n'a consigné de tels projets sur une base raciale. En ce qui concerne les modalités d'un regroupement ethnique, il ne faut pas non plus négliger le rôle des déplacés eux-mêmes, car les populations du Sud ressentent le besoin d'habiter ensemble pour des raisons de solidarité. On peut également se poser des questions sur la capacité des autorités à entreprendre un aussi vaste chantier ségrégatif ; la faiblesse des moyens financiers et la désorganisation de la municipalité laissent dubitatifs quant aux réalisations sur le terrain. Entre les velléités d'expulsion et la volonté de contrôler les déplacés du Sud dans des camps fermés, la politique du bulldozer révèle de fortes contradictions. En réalité, l'urbanisme sécuritaire de Khartoum répond à des considérations plus générales, qui ne touchent pas seulement les Sudistes et qui visent tous les nouveaux habitants susceptibles de menacer l'hégémonie de l'élite nordiste. De tels objectifs, notons-le, ne datent certainement pas de l'arrivée au pouvoir d'une junte islamiste en

⁶ D'après un sondage de CARE en 1992, les camps d'As-Salaam Omdourman et Jebel Auliya abritaient 61 % de Dinka, 15 % de Nouba, 7 % de Nuer et seulement 2 % de Fur. Mais d'après un sondage d'ACORD huit ans plus tard, le camp d'As-Salaam Omdourman ne comptait plus que 44 % de Dinka, contre 34 % de Nouba, 6 % de Kordofan et 3 % de communautés en provenance du Darfour.

1989. L'établissement de "villes de la paix" pour les déplacés remonte à 1987, en période de "démocratie" parlementaire, et c'est un gouvernement élu qui, en avril de cette année, a organisé de massives campagnes d'expulsions appelées *kasha*.

De fait, le pouvoir a toujours eu une vision très sécuritaire du développement et de l'importance stratégique de la capitale (tableau 5 et 7). Dès les années 1860, l'administration égyptienne à Khartoum s'était dotée d'une police spécifiquement urbaine, dite *qawwass*. Les Britanniques, eux, profitèrent du sac de la ville par les troupes du Mahdi pour reconstruire de toutes pièces la capitale sur le modèle géométrique de l'Union Jack, en y traçant de larges avenues en diagonales qui permettaient à l'armée d'intervenir facilement en cas de troubles (Dubois, 1991, p. 26). La période coloniale confirma la sensibilité politique de la ville. Fondé en 1902, le *Gordon College* forma les fonctionnaires soudanais et la future élite du pays. De là devaient naître des organisations anti-colonialistes comme la Ligue de l'union soudanaise en 1922 ou la Ligue du drapeau blanc en 1924, qui organisa à Khartoum la première manifestation de rue contre les Britanniques. C'est encore à Khartoum que naquit le Congrès des diplômés en 1937, vivier de bien des dirigeants à l'Indépendance.

Du temps de la colonisation, la classification de l'espace urbain a posé les bases d'une stratification socio-raciale en trois catégories, avec des standards de construction différents à Khartoum, pour les Européens, à Khartoum Nord et Omdourman, pour les classes moyennes soudanaises, et dans les zones informelles, les *deims*, pour les migrants ruraux. À l'instar d'autres villes industrielles du Soudan après la Seconde guerre mondiale, Khartoum connut une expansion rapide et fut bientôt cernée de zones informelles, dites *sakan 'shwaae* (tableau 7). Assez proche du centre-ville, un des bidonvilles les plus connus du genre fut Fellata, qui accueillit des immigrants nigériens à partir des années 1930 et se prolongea au sud vers Ishash et Ushara. La poussée urbaine absorba les villages environnants, *hai* ou *hillat*, dont beaucoup portaient le nom de leur fondateur, *abou*, ou de leurs descendants, *wad*. En 1949, la capitale recensait une douzaine de bidonvilles qui abritaient quelque 70 000 habitants (James, 1980 ; Fawzi, 1980).

Les autorités réagirent en établissant un bureau municipal de la planification urbaine dès 1946. Après l'Indépendance, des règlements de construction datant de 1961 et amendés en 1973, ainsi qu'une ordonnance de 1950 refondue en 1970, complétèrent l'arsenal législatif du gouvernement. Rien n'y fit : en 1965, on comptait encore 35 000 squatters. À partir de 1974, la dictature Nimeiri imposa alors des permis de circulation à l'intérieur du pays afin de contenir l'exode rural et encourager le maintien des populations à la campagne. Il s'agissait de refouler les masses paupérisées et susceptibles de déstabiliser le pouvoir, les émeutes en province étant plus faciles à cacher aux yeux de l'opinion internationale. À Khartoum au début des années 1970, les militaires expulsèrent également les citoyens indésirables dans les banlieues d'Al-Deim et Hillat Mayo, ceci sous prétexte de libérer de la place pour une zone industrielle. L'État se donna la possibilité de détruire des bidonvilles entiers en arguant du *National Capital Act* de 1983 et de la décision n° 72 du Conseil des ministres de 1985.

De ce point de vue, le coup d'État islamiste de 1989 n'a pas fondamentalement changé la donne. Les autorités ont continué de vouloir filtrer les candidats à des droits de résidence en ville. Un des critères de sélection, en l'occurrence, a reposé sur l'ancienneté des squatters établis à Khartoum. Une telle disposition, aujourd'hui caractérisée par la date butoir de 1991, a certainement favorisé les victimes de la sécheresse de 1984 dans l'Ouest, par rapport aux déplacés du Sud, qui n'ont pas cessé d'affluer vers la capitale au cours de la décennie suivante. Mais le procédé n'a rien de nouveau. En 1987, le gouvernement, issu d'un régime civil, avait fixé 1984 comme date de référence. Au début des années 1980, les critères de régularisation des squatters requéraient pareillement la nationalité soudanaise, la preuve d'une unité familiale dans le foyer bénéficiaire de la procédure, l'absence de propriété foncière ailleurs en ville et – "socialisme" du régime Nimeiri oblige – un travail régulier (Kheir, 1991). Quand le gouvernement a entrepris de réorganiser le quartier de Jabra en 1983, par exemple, les lots ont théoriquement été attribués en fonction de l'ancienneté des résidents, avec la reconnaissance *de facto* des droits de propriété de ceux qui habitaient là depuis plus de vingt ans, et des procédures d'acquisition des terres pour les autres qui vivaient là depuis au moins dix ans (Agraa *et al.*, 1985, p. 129).

Dans bien des cas, des pans entiers d'un quartier ont en fait été démolis suivant une logique géographique, quelle que soit l'ancienneté de résidence des habitants. L'urbanisme de l'exclusion n'a pas épargné les populations arabophones, y compris après l'arrivée au pouvoir d'un régime militaire et islamiste. À partir de 1991, les souks et les quartiers anciens du centre-ville ont ainsi été détruits, tel Eshesh Fellata, réinstallé plus au sud à cause de la spéculation immobilière. Le favoritisme dont seraient censées bénéficier les populations de l'Ouest relativement à celles du Sud n'est même pas toujours évident. Les rares services publics de la périphérie de Khartoum se trouvent dans les trames planifiées, l'État s'étant totalement déchargé sur les ONG internationales de ses responsabilités dans les camps. Ces derniers bénéficient en conséquence d'une eau gratuite, d'une meilleure couverture sanitaire et d'un encadrement éducatif plus suivi : fin 2000, 87 écoles catholiques et 34 écoles protestantes y avaient officiellement été autorisées à assurer l'enseignement primaire des enfants de familles déplacées. Les zones informelles non reconnues par l'État, au contraire, sont laissées à elles-mêmes et les conditions d'existence y sont les plus dures : le taux de malnutrition infantile des déplacés, par exemple, a pu y être deux fois supérieur à la moyenne du Nord Soudan (Dodge, 1987, p. 249).

L'autoritarisme du gouvernement à l'égard des migrants est indéniable et les gens du Sud n'en ont sûrement pas été les seules victimes. C'est la capacité de l'État à encadrer les mouvements de population qui est plus douteuse. Si la création de camps ressort effectivement du volontarisme le plus évident, le regroupement ethnique des Sudistes n'est pas le seul fait des autorités. Les migrants arrivant dans les zones informelles de Khartoum ont toujours eu tendance à vouloir vivre en communauté selon leurs affinités lignagères. Les premiers bidonvilles de la capitale, les *deims*, portaient déjà le nom d'une tribu, tels Deim Ta'aisha ou Deim Gawama'a, ou encore d'une région, tels Deim Tagali et Deim Nyala, ou même d'une corporation professionnelle, en l'occurrence celle des postiers à Deim Telegraph ! Certains groupes tentèrent longtemps de sauvegarder leur identité culturelle : à Shagara et Jabra, par

exemple, le clan Hammadab des Abdallah n'hésita pas à construire une tranchée pour résister physiquement à l'expansion du clan Tamarra des Ja'aliyin dans le quartier voisin d'Ushara (Agraa *et al.*, 1985, p. 169).

Après l'Indépendance, le développement des zones informelles de Khartoum a continué d'être marqué par des phénomènes de regroupement ethnique, et pas seulement pour les populations du Nord. Plus de 66 % des Sudistes recensés à l'époque à Omdourman vivaient avec d'autres membres de leur communauté d'origine (Rehfishch, 1962, p. 85). Les Nouba, de leur côté, se sont établis dans des quartiers comme Hillat Mayo, Hadj Youssif, Soba Arady, Shigla, Oum Baddah et Hillat Kuku, dont la dénomination rappelle un prénom nouba. Au début des années 1970, les victimes d'une sécheresse dans l'Est du Soudan fondaient, pour leur part, la banlieue de Karton Kassala, baptisée ainsi en souvenir de leur région d'origine. Les difficultés de la vie en ville ont, par ailleurs, précipité la création d'organisations ethniques dites *rabta*, telle l'association d'entraide culturelle et sociale de Fashoda, que les Shilluk ont créé en 1986 (Pratten and Baldo, 1995). La compétition en milieu urbain a souligné l'importance des solidarités communautaires, par exemple à Jabra, dont le nom évoque la coopération *jubara* qui a marqué la construction du puits autour duquel ce quartier s'est développé.

Bien entendu, ces regroupements ethniques ont également caractérisé l'implantation des déplacés dans la capitale. À As-Salaam Omdourman, par exemple, le gros des Dinka vit au centre du camp tandis que les populations pastorales de l'Ouest se sont établies à la périphérie. Les appellations de certains quartiers ne trompent pas : ainsi, toujours à As-Salaam Omdourman, des sections dites Shilluk – du nom de ses habitants –, Gogrial – une ville du Bahr el-Ghazal – ou Makuei – une vache à tâches noires et blanches que l'on trouve le long du Nil. Le bidonville d'Angola, lui, fait à la fois référence à une communauté nouba et à une des plus vieilles guerres civiles en Afrique. À Mayo, plus précisément, les Nouba du Kordofan et les Dinka et les Nuer du Haut Nil habitent les parties nord et est du camp, tandis que les populations du Bahr el Ghazal et de l'Equatoria se trouvent au sud et à l'ouest. De même à Wad el-Bashir, les Nuer vivent plutôt à l'ouest du camp ; les Dinka et les Nouba, au nord et à l'est ; les Lotuko et les Bari de l'Equatoria, au sud, dans un "village de la paix", Hai el-Salaam.

Les logiques de survie ont largement refaçonné la ville "par le bas" et déconstruit la vision "par le haut" que pouvaient en avoir les autorités, en particulier au niveau de la municipalité, qui a très peu de moyens. Khartoum, rappelons-le, n'est pas exactement une création coloniale, à la différence de Port Soudan, qui fut bâtie de toutes pièces en 1908 (Perkins, 1991). Elle a connu une administration égyptienne puis mahdiste avant l'arrivée des Britanniques et l'établissement d'un conseil municipal consultatif en 1921. Au vu de ces antécédents historiques, de son importance démographique et de sa concentration de richesses, elle aurait dû, *a priori*, disposer d'un puissant gouvernement local. Dans le cadre d'un système fédéral, c'est d'ailleurs une des seules régions autosuffisantes financièrement avec les États de la Mer Rouge, de Gedaref, du Nil Bleu, du Nil Blanc et de Sennar : à tel point qu'en 1994, la ville n'a bénéficié d'aucune dotation budgétaire du gouvernement central (Sobahi, 1995, p. 269, carte 4,

p. 60). En effet, elle abrite les trois quarts des contribuables du pays et fournit 91 % des impôts sur le revenu ou les profits (Abu Sin and Davies, 1991, p. 257).

L'institution municipale, pourtant, y joue un rôle effacé. Du temps de la dictature Nimeiri, elle était composée de 367 conseils de quartiers, 31 municipalités, 3 mairies et 10 comités gérant plus particulièrement les zones industrielles et les marchés (Sammani, 1989). Depuis 1995, l'État de Khartoum est divisé en 7 provinces, dites *muhafazat*, 35 municipalités, ou *mahalliyat*, et 1 100 comités populaires. Bien qu'officiellement dissous en 1999, ces derniers continuent d'être actifs et de suivre les directives de la mouvance islamiste. Dans les zones informelles, plus spécialement, leur autorité fait concurrence à la juridiction tribale des chefs coutumiers, tels, par ordre d'importance décroissante, les *bany-dit*, *bany-kor* et *nhom-ghol* des Dinka, qui perçoivent de symboliques émoluments du gouvernement. Le budget des municipalités tourne autour du million de dollars par an et 80 % des dépenses sont consacrées au paiement du salaire des fonctionnaires locaux, essentiellement les enseignants du primaire. Sachant le manque de moyens financiers, cela laisse fort peu pour entreprendre une réelle politique urbanistique.

Ainsi, les autorités concernées n'ont jamais réussi à maîtriser l'aménagement de la capitale tel qu'avaient pu le projeter les cabinets d'études italien de Mefit en 1974 et grec de Doxiadis en 1958 puis 1991 (tableau 7). Le secteur informel a alimenté l'essentiel de la croissance urbaine. Au début des années 1980, déjà, on estimait à 600 000 le nombre de squatters établis dans le Grand Khartoum, ce qui représentait environ 40 % de la population ! Bâti sur des terrains appartenant officiellement à l'Université, le quartier du Nouveau Mayo, par exemple, se développa à un rythme phénoménal malgré une allure désertique qui lui avait valu le surnom d'Al-Sahara lorsqu'il avait accueilli les "déguerpis" chassés du centre-ville dix ans plus tôt. Les aires de squatting ont pris des formes aussi diverses que variées. Vivant sous la menace permanente du bulldozer, certaines ont effectivement relevé du bidonville, avec un habitat très précaire. D'autres, d'implantation plus ancienne, ont en revanche fini par se régulariser. Les habitants y ont construit des petites maisons en briques cuites, voire des résidences luxueuses mais bâties en toute illégalité, à l'instar du "palais des squatters" – *qasr el-ashwai* – dans le quartier de Jirf, édifié sur fond de scandale par le Docteur Ali el-Hadj, un ministre islamiste de la planification économique, grâce à des fonds publics détournés.

Prenant acte de ce qu'elles étaient débordées par l'afflux de population, les autorités ont souvent dû finir par reconnaître officiellement l'existence de tels sites, quitte à entériner *a posteriori* des transactions foncières opérées de façon informelle dans les villages absorbés par la poussée urbaine ou les terrains vagues occupés par des citadins rejetés du centre-ville. Après coup, des banlieues comme Soba Arady ont ainsi pu prendre une apparence très formelle lorsque des rues y ont été tracées au cordeau. Dépassant désormais le vieil Omdourman en surface comme en population, le quartier d'Oum Baddah, quant à lui, a fait l'objet d'une opération de réhabilitation et a été divisé en sections dites *hara*. Les autorités se vantaient d'y avoir transféré près de 50 000 personnes en 1994 et un total de 168 000 en 1998.

Tableau 7. L'explosion démographique de la périphérie de Khartoum

Quartier	Avant 1990	1990-1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Camps de déplacés											
Wad el-Bashir	0	0	0	0	25 000 ^b	n.d.	n.d.	28 885 ^g 22 500 ^a	35-51 000 ^c 47 500 ^b 19 885 ^g	34 660 ^b	45 800 ^a
Jebel Auliya (Sundus)	0	n.d.	20 033 ^e	72 500 ^g	72 500 ^b	39 889 ^m	n.d.	50 000 ^g 52 500 ^a	44-57 000 ^c 31 396 ^d 30 000 ^b	(44 000 ^b)	39 000 ^a
As-Salaam Omdourman	0	n.d.	17 500 ^b 53 529 ^c	85 000 ^g 70 000 ^b	100 000 ^b	48 923 ^m	n.d.	50 000 ^g 105 000 ^a 62 693 ^f	83 140 ^h 65-88 000 ^c 45 000 ^d 100 000 ^b	109 850 ^l	116 000 ^a
Mayo Farm	n.d.	n.d.	30 000 ^b	40 000 ^g	42 500 ^b	30 320 ^m	n.d.	30 000 ^g 37 500 ^a	28-36 000 ^c 40 000 ^b 63 000 ^h	40 000 ^b	54 000 ^a
Sous-total	n.d.	n.d.	67 533- 103 562	197 500- 212 500	240 000	n.d.	n.d.	158 885- 217 500	172 000- 232 000	228 450	254 800
Zones informelles											
Hadj Youssif (dont squatters de Karton Kassala) [dont Takamoul] {dont Karateen} /squatters de Jirf Est/ \dont Oum Barouna\ Oum Dom	n.d.	n.d.	n.d.	[20 000 ^g] [3 500 ^g] (65 000 ^g) /5 000/ 17 000 ^g	n.d.	n.d.	n.d.	20 000 ^a [26-35 000 ^a]	80 000 ^h (5 000 ^b) [35 000 ^h] [26 250 ^g] /3 505 ^g /	{4 915 ^b }	n.d.
Soba Arady (Laaota, Mahata)	n.d.	n.d.	n.d.	18 000 ^g	n.d.	n.d.	n.d.	65 000 ^g	31 750 ^g 64 450 ^h	n.d.	n.d.

...

Tableau 7 (suite)

Quartier	Avant 1990	1990-1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Oum Baddah (dont squatters) [dont al-Sawra, Oum Baddah 19] {dont Radmia} /dont el- Bugga, Oum Baddah 17/ /dont Tawidat, Oum Baddah 42-45\	300 ^j (1945) 17 400 ^k (1965) 181 788 ^l (1983)	517 000 ^k	n.d.	(100 000 ^g)	n.d.	n.d.	n.d.	\3 500 ^k \	234 500 ^g (15 000 ^b) /21 000 ^g / \37 700 ^g \	[4 300 ^b] {10 200 ^b }	(15 000 ^a)
Id Babiker	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	60 600 ^a
Zone industrielle (Amarat) [Lamab]	n.d.	n.d.	n.d.	(10 000 ^g) [500 ^g]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2 500 ^b	n.d.	n.d.
Shikan [6 Avril]	n.d.	n.d.	n.d.	13 000 ^g [900 ^g]	n.d.	n.d.	n.d.	16 940 ^a 11 000 ^g	11 000 ^g 15 680 ^h	n.d.	n.d.
Vieux Mayo (dont squatters)	36 000 ⁱ (1983) 46 000 ⁿ (1988)	n.d.	n.d.	213 000 ^g	n.d.	n.d.	n.d.	259 700 ^g (82 000 ^a)	259 700 ^h (57 000 ^h)	n.d.	n.d.
Salaama (Shohada et Gadisia) [Imtidat]	445 ^b (1985)	n.d.	n.d.	[15 000 ^g]	n.d.	n.d.	n.d.	39 410 ^a	39 410 ^h	n.d.	n.d.
Shigla (dont Kafouri) [dont section 39]	1 460 ^b (1989)	n.d.	n.d.	48 000 ^g	n.d.	n.d.	n.d.	84 000 ^a	[15 000 ^h] 84 000 ^g	(2 580 ^b)	n.d.
Thawra (dont squatters) [Gala]	10 285 ^b (1984) [2 640 ^b (1987)]	n.d.	n.d.	85 600 ^g [20 000 ^g]	n.d.	n.d.	n.d.	46 900 ^a	(63 298 ^h) (46 900 ^g)	n.d.	n.d.
Angola (Salihin et Wihda) [dont Salihin]{dont Muhandisin}	n.d.	n.d.	n.d.	{12 000 ^g }	n.d.	n.d.	n.d.	20 000 ^g	(24 255 ^h) (9 000 ^g)	[7 845 ^b]	n.d.
Marzouk [Mabrouka]	10 000 ^b (1981)	n.d.	n.d.	[20 000 ^g]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	42 000 ^g 26 100 ^h	n.d.	n.d.
Jabra (dont Hara 15)	150 ⁱ (1940) 7 595 ⁱ (1983)	n.d.	n.d.	5 000 ^g	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Safia	16 000 ^j (1969) 36 000 ^j (1976)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Jamayer	5 295 ^b (1977)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Fetyhab [dont Abou Said]	895 ^b + (1989) [240 ^b (1979)]	n.d.	n.d.	80 000 ^g	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

/.../

Tableau 7 (suite)

Quartier	Avant 1990	1990-1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Kadarou [dont Zakyab et Dardog el-Fowg]	[2 310 ^b (1989)]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Douroshab [dont Oum Dereiwa] {Samarab}	[1 075 ^b (1980)]	n.d.	n.d.	{20 000 ^g 100 000 ^g }	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Kousha el-Hizba (Taybat el-Ahamda)	n.d.	n.d.	n.d.	25 000 ^g	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Dikhainat [dont Taiyib] {dont Oum Haraz}	1 170 ^b (1983) 12 000 ^b (1986) [1 895 ^b (1987)] {755 ^b (1987)}	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
El-Ingaz	n.d.	n.d.	n.d.	35 000 ^g	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Khoudeir [dont Khor Shambat]	[1 350 ^b (1988)]	21 680 ^m	n.d.	30 000 ^g	n.d.	n.d.	n.d.	29 456 ^g	n.d.	[10 500 ^b]	n.d.

Sources :

a OLS, avec une moyenne de 6 personnes par foyer en 2000 et de 5 (pour les camps) en 1997.

b Ministère de la Planification urbaine de l'État de Khartoum, avec une moyenne de 5 personnes par foyer en 1992-1994 et 1999 ; Bannaga, 1994.

c SCF.

d SRC.

e CARE.

f ACORD.

g MSF.

h UNHCU.

i Recensements.

j Agra et al., 1985.

k Kheir, 1991.

l Humanitarian Aid Department, Government of Sudan.

m GOAL, avec une moyenne de 3,5 personnes par foyer en 1995.

n Babiker, 1993.

Les trames planifiées des "villes de la paix" ont également pris le relais en laissant le soin à leurs nouveaux occupants de construire eux-mêmes leur maison. En 1998, le ministère de la Planification urbaine avait attribué 50 000 lots pour 212 000 habitants à As-Salaam Omdourman et disait avoir relogé plus de 83 000 et 63 000 personnes dans les parties régularisées de Jebel Auliya et Mayo respectivement. Entre 1990 et 1996, les autorités affirment avoir enregistré près de 120 000 candidatures pour des lopins de terre, et en avoir satisfait plus de 50 000. À l'aube du XXI^e siècle, l'objectif affiché était de recaser 20 000 familles à As-Salaam Omdourman, 6 000 à Jebel Auliya, 8 000 à Mayo, 3 000 dans l'arrondissement de Karari au nord d'Ouma Baddah le long du Nil, 1 000 à Karton Kassala et 500 dans la zone industrielle.

Cependant, de l'aveu des autorités, le gouvernement n'a pas dû construire plus de 3 500 logements depuis l'Indépendance ! L'initiative, dans ce domaine, a été laissée au secteur privé, ainsi qu'en témoigne l'expansion des quartiers "chics" de Riyad, Taëf, Erkowit et Manchiya, où des immeubles entiers ont été construits avec l'argent de la diaspora soudanaise dans le Golfe. Les noms sont d'ailleurs révélateurs : Riyad est la capitale de l'Arabie Saoudite ; Taëf, la résidence d'été de la famille royale saoudienne ; Erkowit, une station estivale fondée par le colonisateur britannique dans les montagnes de la Mer Rouge pour échapper à la chaleur de Khartoum...

De ce point de vue, la faiblesse des pouvoirs publics en dit long sur la capacité de l'État à mettre en œuvre des décisions coercitives. À l'instar de l'aéroport, en plein centre-ville, l'Université, par exemple, est redevable aux difficultés financières du régime d'avoir échappé à un repositionnement en banlieue, la fermeture du campus étant une solution moins onéreuse pour contrer l'opposition estudiantine. Dans bien des cas, les grandes opérations de promotion urbaine se sont limitées à des effets d'annonce. En ce qui concerne les villes satellites censées désengorger la périphérie de Khartoum, la dictature Nimeiri a ainsi cru bon de rebaptiser la "cité des mouches", Oum Dubban, d'un nom plus glorieux, à savoir Oum Dawan Ban. Mais ces noms officiels ont eu du mal à s'imposer. Certains sont même tombés dans l'oubli, comme dans le quartier d'Oum Baddah, affublé du titre de "Nouvel Omdourman" – Omdourman al-Gadida – à la fin des années 1970. Pour se démarquer du précédent régime, la junte islamiste, arrivée au pouvoir en 1989, a également cherché à rebaptiser "Victoire" – *al-Nasr* – le quartier de Mayo, dont le nom faisait référence au mois de mai pendant lequel la dictature Nimeiri y avait transféré des squatters du centre-ville. L'appellation n'a jamais été retenue et les déplacés de l'endroit ont commencé à parler de Mandela Village au moment des expulsions de 1991, qui ont coïncidé avec la libération du célèbre leader de l'*African National Congress* en Afrique du Sud. Karton Kassala, un des plus gros bidonvilles de Khartoum, a pareillement conservé sa toponymie vernaculaire en dépit des velléités du gouvernement de l'appeler *Hai Baraka*, c'est-à-dire le "village béni".

La politique urbanistique et sécuritaire du gouvernement est d'autant plus déconcertante qu'elle révèle de nombreuses contradictions. Du temps de Nimeiri, déjà, la subvention du prix des biens de première consommation était censée prévenir les émeutes urbaines. Mais elle avait produit l'effet inverse en attirant vers la ville les masses paupérisées par la ruine de l'économie rurale (Waal, 1991). Après la chute de la

dictature, en 1985, et l'avènement d'un régime islamiste, en 1989, la gestion des déplacés du Sud n'a pas été plus logique. D'un côté, les autorités ont voulu contenir les déplacés dans des camps afin de mieux les contrôler, voire les islamiser. De l'autre, elles ont cherché à les refouler vers leur région d'origine, sans d'ailleurs se faire trop d'illusions sur les mérites de ces expulsions, dites *tafrigh*. Cercle vicieux, les planificateurs n'ont pas prévu le relogement des "déguerpis" et ceux-ci sont donc revenus peu de temps après, ou sont tout simplement allés s'installer dans un autre quartier de la ville.

Certes, les deux stratégies d'expulsion et de contrôle n'excluent pas la discrimination dans un cas comme dans l'autre. Mais elles témoignent de certaines hésitations et, progressivement, d'un relatif pragmatisme qui, en l'occurrence, est allé de pair avec une ouverture vers l'Occident. Il est devenu plus difficile, pour les autorités, de sévir sans subir les foudres de la communauté internationale. La discrimination dont sont victimes certaines catégories de déplacés tient finalement à leur faible capacité de négociation et à l'étroitesse de leur mode d'accès au pouvoir, qui s'inscrivent dans des rapports de force parfois violents au vu des enjeux politiques et économiques en présence.

6. Des rapports de force politiques

Le statut particulier de la capitale, concentration exceptionnelle de richesses et de pouvoirs, même s'il convient de relativiser l'affirmation, explique pour beaucoup les préoccupations sécuritaires du gouvernement. Alors que la province de Khartoum ne représentait que moins de 5 % de la population soudanaise à l'Indépendance en 1956, elle a fourni 45 % des ministres entre 1954 et 1989, près de 29 % des hauts fonctionnaires, environ 49 % et 30 % des officiers supérieurs de l'armée et de la police, ainsi que 37 % des hauts magistrats (Umbadda, 1993 p. 194-196). Ces "enfants du pays", les *awlad al-balad*, ont largement dominé la scène politique, à tel point qu'une étrange "circonscription des diplômés" a été créée pour eux. Aujourd'hui encore, la région de la capitale fournit près de la moitié des étudiants de l'université de Khartoum dont le recrutement est en principe national.

Durant les périodes de régime parlementaire, en particulier, l'implantation essentiellement urbaine de bien des partis a reflété le rôle décisif de la capitale à cet égard. Outre les groupes communistes, le soutien du *National Unionist Party* et de ses successeurs, évident dès les élections de 1953, a montré l'importance politique des villes, des villages de la vallée du Nil et des fiefs de la confrérie Khatmiyya. *L'Oumma Party*, au contraire, recrutait dans les campagnes et le Premier ministre issu de ses rangs, Abdallah Khalil, a d'ailleurs imposé, en 1958, un re-découpage électoral qui supprima pour un temps la "circonscription des diplômés" représentant les élites urbaines et la diaspora.

Khartoum a également été une plate-forme de revendications pour les partis à dominante rurale. Créé par des citoyens de la capitale en 1985, le *Sudan Rural Solidarity*, par exemple, a tenté de promouvoir les campagnes défavorisées en opérant la jonction entre des petits partis sudistes, tels la *Southern Sudan Political Association* ou le *Sudan African Congress*, et les mouvements régionalistes du Nord, en l'occurrence le Front Nouba, le Congrès Beja, l'Union Funj et l'Union Darfour (Dahl, 1991). Dans un système très centralisé malgré un cadre fédéral, Khartoum a aussi pu relayer les doléances des déplacés ruraux. En 1960, les habitants de Wadi Halfa, chassés par la construction du barrage d'Assouan, sont ainsi allés manifester dans la capitale pour protester contre leur relogement autoritaire près de Khashm al Girba, où ils devaient d'ailleurs être rejoints par des réfugiés érythréens qui s'étaient établis à Qala en Nahal en 1969 et que le gouvernement voulait employer comme salariés agricoles pour ses projets de développement rural.

Dans une telle perspective, l'insertion des déplacés en milieu urbain a beaucoup été fonction de l'étendue de leurs réseaux sociaux et de leurs protections politiques. La régularisation des zones informelles et la redistribution des terres ont été, pour l'État, des moyens d'élargir sa base sociale, de récompenser ses clientèles et d'en évincer d'autres. Dès les années 1950, les accointances des habitants du quartier irrégulier de Jabra avec le *National Unionist Party* ont permis d'éviter l'expulsion vers Port Soudan ou le déménagement forcé sur un terrain vague. De pareilles protections politiques ont facilité la régularisation de 2 000 lots à Safia en 1969, tandis que le bulldozer épargnait Sahafa suite à la campagne de presse du journal homonyme qui devait d'ailleurs donner son nom à ce quartier datant du début des années 1960.

Les déplacés de la sécheresse ou de la guerre n'ont pas échappé à de telles logiques de patronage. S'agissant pour beaucoup de communautés fidèles à une tradition mahdiste dont l'*Oumma Party* était l'héritier politique, les victimes de la sécheresse du Darfour, en 1984, ont eu quelque facilité à s'installer à Omdourman afin de renforcer une formation qui, à l'époque, était au pouvoir et manquait d'électeurs dans la capitale. Avant leur suppression en 1991, les cartes de rationnement alimentaire s'obtenaient auprès du Conseil populaire local et ont clairement révélé les privilèges dont bénéficiaient ces déplacés de l'Ouest du Soudan : 82 % y avaient droit, contre 47 % des migrants volontaires et 21 % des victimes de la guerre dans le Sud (Hamid, 1996, p. 118).

En 1989, cependant, l'arrivée au pouvoir d'une junte islamiste a renversé la donne. La confrérie Ansar et l'*Oumma Party* se sont retrouvés dans l'opposition, ce qui a motivé, en octobre 1994, la destruction du bidonville de Khoudeir, un fief mahdiste (Rone, 1996, p. 260). Le gouvernement Beshir a privilégié ses clientèles. Il a, par exemple, nettoyé les abords d'Angola pour y construire un lotissement de fonctionnaires, Bank al-Akari, et y attribuer des parcelles à ses fidèles dans le quartier dit des "ingénieurs", Muhandisin. Le sort des déplacés du Sud s'explique de la même façon. Pendant la courte expérience parlementaire de 1986-1989, la présence grandissante des Sudistes dans la capitale avait permis l'élection de figures emblématiques comme le père Philip Abbas Gabosh, un Nouba qui devint député de Hadj Youssif. Au vu du clientélisme de la scène politique dans le Nord du Soudan, le

gouvernement n'a pas tardé à réagir en essayant de récupérer à son avantage l'enjeu que pouvait représenter la masse des migrants.

Lors des élections organisées par la junte militaire en mars 1996, les circonscriptions de Wad el-Bashir et Mayo ont été gratifiées de députés sans aucun pouvoir réel, tous deux des Dinka Aweil. De même lors du scrutin de décembre 2000, les camps de déplacés ont joué une fonction purement formelle de remplissage des urnes pour compenser un taux de participation électorale extrêmement faible. Les autorités, en l'occurrence, ont envoyé des camions ramasser les déplacés pour les emmener aux bureaux de vote moyennant une petite rétribution. Les rares déplacés susceptibles d'aller voter par eux-mêmes se disaient prêts, eux, à soutenir la candidature de Nimeiry en souvenir du rôle positif de celui-ci lors de la signature des accords de paix d'Addis-Abeba en 1972. Les résultats de l'élection n'ont pas laissé paraître ces points de vue dissidents...

7. De la pérennité d'une urbanisation de crise

Exclus des cercles de pouvoir, marginalisés sur le plan économique, méprisés socialement, les déplacés du Sud font finalement figure de citoyens de seconde classe dans la capitale, quoi qu'il en soit, par ailleurs, du rôle précis de l'État en la matière. Un tel contexte laisse à penser que la très grande majorité des déplacés du Sud ont raté leur insertion urbaine et souhaitent revenir dans leur région d'origine. Avec la "bénédiction" des autorités, le Conseil soudanais des Églises a ainsi recensé plus de 173 000 "candidats au retour" et a "rapatrié" quelque 51 000 déplacés entre 1990 et 1998 (tableau 8). Mais au vu des conditions de sécurité dans le Sud, qui motivent 70 % des départs vers Khartoum, seulement 50 000 personnes ont effectivement entrepris un tel voyage à rebours. D'après des observateurs sur place, les deux tiers d'entre eux seraient ensuite revenus dans la capitale. Il en va de même à propos des villes étapes sur la route de Khartoum. D'après des sondages des Nations unies portant sur 16 % de la population recensée dans les camps de déplacés établis à la périphérie de Kosti, moins de 5 % des personnes interrogées souhaitaient revenir dans leur région d'origine, tandis que plus de 51 % préféreraient être réinstallées de façon définitive dans les environs. La communauté internationale, notons-le, a pu participer à de tels programmes. Pour l'année 2001, un projet de l'Union européenne, par exemple, a prévu d'installer une vingtaine de milliers de déplacés dinka sur des terres vacantes du côté de Sanam al-Naga, Abou Salala et al-Tuga à une centaine de kilomètres au sud de Nyala dans l'État rural du Darfour "méridional".

Indéniablement, le mythe du retour "chez soi" reste très fort, sachant qu'il est censé aller de pair avec une normalisation et une pacification de la région d'origine des migrants. Mais la poursuite de la guerre et la ruine de l'agriculture dans le Sud rendent ces perspectives illusoire, contribuant à fixer la population en ville. L'ambivalence de la situation explique les résultats très contradictoires des enquêtes à ce propos. D'après

certaines sondages, la grande majorité des migrants disent s'être établis durablement à Khartoum. Mais une analyse un peu plus fine, réalisée auprès de 450 ménages en 1990, révèle de fortes différences suivant les régions d'origine. Pendant la sécheresse dans l'Ouest du Soudan, les éleveurs ont perdu leurs troupeaux et 80 % de ceux arrivés à Khartoum ont affirmé vouloir rester en ville. Cette proportion, en revanche, concernait moins de 50 % des agriculteurs en provenance du Sud, beaucoup conservant l'espoir de pouvoir un jour retourner cultiver leurs champs (Hamid, 1996, p. 102 ; UNICEF, 1996, p. 177).

Tableau 8. Quelques exemples de "rapatriement" des déplacés et des chômeurs de Khartoum

Dates des principaux départs	Nombre de personnes concernées par le voyage de retour	Destination
1981	15 000	- Nord, Ouest et Sud du Soudan
1984	2 000	- Kordofan
Février 1990	50 000	- Ouest et Sud du Soudan
Mai 1990	5 520	- Abyei et Babanoussa (Kordofan), Renk (Haut Nil)
Juin 1991	10 800 + 1 700 608	- Renk (Haut Nil), Nyala (Darfour) - Babanoussa et Muglad (Kordofan)
Mars-juin 1992	10 394 9 600 4 563 1 893	- Haut Nil - Equatoria - Kordofan - Darfour
1993	1 785 1 785 1 698	- Haut Nil - Equatoria - Kordofan
Mai-octobre 1994	5 510 2 941	- Renk, Wadakona & Malakal en pays shilluk (Haut Nil) - Juba (Equatoria)
1995	3 026	- Bahr el-Ghazal
1996	78 22 2 874 297	- Bahr el-Ghazal - Equatoria - Kordofan - Nil Bleu
1997	200	- Haut Nil
1998	574 22	- Haut Nil - Darfour

Sources : SCC et rapports des organisations de défense des droits de l'homme.

Provenant de régions qui n'avaient pas été ravagées par les combats, les Soudanais de l'Ouest, on l'a vu, s'avèrent avoir eu quelques facilités à s'insérer dans le milieu urbain. À la différence des déplacés du Sud, plus souvent parqués dans des camps, ils ont occupé des zones informelles où ils ont côtoyé des "nouveaux pauvres", à savoir des citoyens déclassés et rejetés du centre-ville par la pression foncière, la hausse des loyers et les licenciements liés à l'application d'une politique d'ajustement structurel. Angola, par exemple, n'a pas accueilli que des déplacés mais aussi des squatters chassés du quartier irrégulier de Radmia, du camp militaire de Dirwa et du

cimetière de Hamad al-Niel, à la périphérie du vieil Omdourman. De même Babiker s'est-il peuplé d'habitants du quartier sauvage de Hai Baraka, "déguerpis" par une opération de rénovation urbaine. Musulmans, les Soudanais de l'Ouest ont également pu bénéficier d'une certaine tolérance de la part de la junte islamiste et ont capitalisé sur le soutien des membres de leurs lignages déjà établis en ville, ce qui leur a valu de gagner un peu plus d'argent que les habitants originaires du Sud (Hamid, 1996, p. 114).

Fort peu nombreux avant la reprise de la guerre en 1983, ces derniers, au contraire, n'avaient pas de relations sur qui compter pour faciliter leur installation urbaine. Beaucoup ne connaissaient personne en ville. Au lieu d'aller tout de suite dans l'un des quatre camps officiellement prévus pour les accueillir, ils sont d'abord partis à la recherche de "compatriotes" en errant autour des marchés dans des lieux de passage comme Shahinat, le point de déchargement des camions du souk al-Markazi... D'après des estimations, 60 % des déplacés du Sud migraient pour la première fois. Leur déracinement était d'autant plus fort que les conditions de transport en direction des régions en guerre ne permettaient pas des retours faciles. Relativement aux populations originaires de l'Ouest du Soudan, qui connaissaient un fort taux de rotation dans la capitale, le contact avec le village d'origine des déplacés du Sud a, dans une certaine mesure, été rompu, ce qui a donc pu, aussi, accélérer les processus d'acculturation urbaine.

Ainsi, 45 % des migrants qui disent s'être établis à Khartoum pour des raisons économiques ont pu visiter leur région d'origine au moins une fois par an ; en revanche, c'est seulement le cas de 25 % de ceux qui sont allés vivre dans la capitale pour échapper à la guerre (Loveless, 1999, p. 14 et 22). Les flux financiers entre les déplacés du Sud à Khartoum et la campagne semblent dérisoires. D'abord parce que l'économie de survie en milieu urbain ne permet guère de dégager un surplus en vue de venir en aide à la famille au village. Ensuite parce que les procédures de l'exode ont dispersé les membres du lignage, qu'il ne reste sans doute pas beaucoup de monde dans la région d'origine et que les liaisons avec le Sud sont de toutes façons très difficiles (Hamid, 1992, p. 235). La situation est fort différente de celle qui caractérisait les migrants avant la guerre, notamment à l'Indépendance, époque "bénie" où près des trois quarts des Sudistes établis à Omdourman envoyaient de l'argent dans leur village d'origine (Rehfisch, 1962, p. 90).

La durée de l'installation en ville a également été un facteur important de l'enracinement urbain. Le problème est que les données à ce sujet sont aléatoires. D'après certaines sources, la majorité des déplacés – 53 % dans les camps et 61 % dans les trames planifiées – sont arrivés à Khartoum dans les années 1980 (Osman and Sahl, 2000). D'après des enquêtes datant de 1998, cependant, près de la moitié des déplacés vivaient à Khartoum depuis moins de dix ans (Loveless, 1999). Sachant le fort taux de rotation qui caractérise ces catégories de populations, une datation précise s'avère impossible. Tout au plus pouvait-on imaginer la possibilité d'une corrélation positive entre la durée de l'installation en ville et la réussite de l'insertion urbaine, ceci en supposant que le capital social des déplacés irait s'élargissant au cours des ans.

Au vu des discriminations sociales et politiques à l'encontre des Sudistes, des études ont en fait montré qu'il n'en était rien. D'après des enquêtes de CARE dans les camps de Jebel Auliya et As-Salaam Omdourman en 1992, seulement 15 % des déplacés souhaitaient retourner dans le Sud. Mais d'après des sondages d'ADRA en 1998, plus de 65 % des déplacés disaient vouloir revenir chez eux, quand bien même aucune disposition n'aurait été prise pour les recevoir. Étrange coïncidence, un tel constat n'était pas sans rappeler le résultat d'enquêtes datant de 1960. À l'époque, les migrants du Sud les plus anciennement établis à Khartoum étaient ceux qui, bizarrement, disaient le moins aimer la ville et vouloir y rester (Rehfishch, 1962, p. 97-99). Le niveau d'éducation jouait un rôle fort important à cet égard, et semblait conditionner la réussite de l'insertion urbaine. En majorité jeunes et célibataires, les migrants illettrés étaient surtout venus en ville gagner de l'argent pour pouvoir retourner au village se marier ; d'où cet empressement à revenir "chez soi".

Les déplacés des années 1980 et 1990, eux, ont pareillement fait l'expérience des dures réalités de l'économie urbaine, en particulier dans le petit commerce, les travaux manuels, le transport de marchandises, le portage d'eau, la blanchisserie ou la domesticité. La plupart des ménages vivent avec moins de cent dollars par mois, sauf peut-être à Mayo, qui semble mieux intégré dans les circuits de l'économie urbaine et qui est réputé pour son commerce lucratif de *marissa*. Relativement à une économie de troc à la campagne, les caractéristiques d'une économie de marché en ville ont, en tout cas, contribué à créer une culture urbaine pour les actifs en provenance du Sud ou de l'Ouest. Environ 54 % d'entre eux ont trouvé un emploi dans le secteur industriel, alors que cette proportion ne dépassait guère les 3 % dans leurs régions d'origine (Hamid, 1996, p. 110). Les industries de la capitale, notamment la construction, le textile, l'agroalimentaire et les savonneries, ont beaucoup recruté parmi les déplacés, à tel point que le patronat a dû faire pression sur la police pour lever les barrages routiers qui, à un moment, avaient tenté d'empêcher ces ouvriers des banlieues d'entrer en ville, et d'y susciter des troubles...

Les procédures d'une économie de survie ont eu d'importantes conséquences sociales. Les rapports de genre en ont été affectés. Les femmes qui se sont retrouvées seules à la tête d'un foyer ont participé à l'émergence d'une nouvelle culture urbaine. L'aide alimentaire a d'ailleurs eu des effets pervers à cet égard. Pour cibler les populations vulnérables, en effet, elle a sélectionné les bénéficiaires en fonction des cartes de vaccination distribuées aux enfants. Résultat, les femmes seules à la tête d'un foyer ont "emprunté" les bébés des autres, se sont enregistrées dans deux ou trois camps à la fois et ont fait vacciner leurs enfants à plusieurs reprises afin d'obtenir un supplément de nourriture ! D'après certains, cette logique aurait même incité les populations déplacées à avoir plus d'enfants et aurait contribué à la hausse du taux de natalité (Battahani, 2000). L'observation, qui demande à être vérifiée, mérite réflexion sachant que, parallèlement, dans les campagnes du Sud, le nombre de mariages a beaucoup augmenté, les décès résultant de la guerre ayant accentué la pression sociale sur la fécondité des femmes. Ainsi, au sortir de la première guerre civile en pays nuér, où les alliances matrimoniales se négociaient en têtes de bétail, les familles ont trouvé qu'il valait mieux investir dans les préparatifs d'un mariage plutôt que de garder des animaux susceptibles d'être tués ou volés lors des combats (Hutchinson, 1996).

Les femmes déplacées à Khartoum, elles, ont été amenées à prendre une place publique que la tradition ne leur reconnaissait pas. Elles ont contribué à des tontines *sandug*, ont formé des coopératives *toumeen* et ont participé aux réseaux religieux des rites de possession *zar*. Désignant une "boîte" en arabe, et, par extension, un "pot commun", les *sandug*, en l'occurrence, avaient été introduites à Khartoum pendant la Seconde guerre mondiale à cause du rationnement des vivres qui avait renchéri les prix (Rehfish, 1972). Aux femmes déplacées, elles ont permis de réunir le capital de départ d'une activité dans le secteur informel, notamment le petit commerce. Les *sandug* se sont développées sur la base d'une solidarité de voisinage plutôt que de lignage, ce qui est significatif de l'émergence de communautés urbaines transcendant les clivages ethniques.

Les difficultés de la vie citadine et le rejet des couches populaires à la périphérie de Khartoum ont aussi contribué à bouleverser les hiérarchies sociales, et pas seulement les rapports de genre. Le phénomène a été flagrant dans les sociétés qui étaient très segmentées et distinguaient ostensiblement la noblesse de la roture dite *baladi*. Parmi les victimes de la sécheresse dans l'Ouest, par exemple, les paysans noirs, plus pauvres, sont arrivés en ville avant les éleveurs de la noblesse arabe, qui ont réussi à sauvegarder leurs troupeaux plus longtemps. Ils ont accepté de s'employer à des travaux que les Arabes jugeaient dégradants mais qui étaient rémunérateurs, en particulier dans le petit commerce, la mécanique ou l'artisanat. Les Fur et les Nouba sont, en conséquence, parvenus à se reconstituer un capital social et économique qui surpassait celui des éleveurs ruinés lorsque des populations comme les Kababish ou les Dar Hamid arrivèrent à leur tour pour s'établir en ville. Résultat, on a vu des femmes arabes se marier à des Noirs, ce qui constituait un véritable bouleversement des pratiques traditionnelles.

À défaut d'une véritable assimilation, le déracinement urbain, enfin, a provoqué des déchirures culturelles et identitaires. L'alcoolisme, qui irait s'aggravant pour oublier les malheurs de l'exode, a contribué à miner les valeurs traditionnelles des Dinka ou des Nuer, qui interdisaient la consommation de bière aux jeunes non mariés et imposaient le respect des Anciens. Les communautés fuyant la guerre, qui plus est, n'ont pas totalement échappé aux prolongements du conflit dans le Sud. Les partisans nuer de Riek Machar et Paulino Mateb, deux factions rivales mais ralliées au gouvernement, en sont ainsi venus aux mains. Dans le quartier de Jirf, des affrontements ont fait deux morts en juin 1998, tandis qu'un commissariat de police était brûlé à Omdourman le mois suivant et que les hommes de Riek Machar étaient victimes d'une embuscade dans la banlieue de Kalakla en octobre. Le conflit s'envenima à tel point qu'en novembre, la police dut désarmer les gardes du corps des deux rivaux et que Riek Machar déménagea son quartier général à Juba, avant de reprendre le maquis contre le gouvernement (Rone, 1999, p. 160-163).

En fait de brassage urbain, les déplacés de Khartoum sont souvent restés entre eux et ont simplement dû communiquer en arabe. Des enquêtes de terrain ont montré que les deux tiers parlaient et lisaient l'arabe ; et un tiers, l'anglais (Loveless, 1999). D'après un sondage réalisé dans un bidonville composé à 60 % de Sudistes, il s'avère que les enfants nés à Khartoum ont fini par perdre l'usage des langues vernaculaires, à

l'exception des groupes nilotiques les plus réticents à l'apprentissage de l'arabe et les plus attachés à leur culture, comme les Dinka (Miller, 1991). Un tel processus de nivellement linguistique a été beaucoup plus mal vécu qu'à Juba par exemple, dont les habitants avaient pu se vanter de parler arabe pour se distinguer des ruraux. À Khartoum, il a été imposé par l'hétérogénéité ethnique du milieu urbain, la position dominante de l'arabe et la connaissance qu'en avaient la majorité des migrants avant d'arriver dans la capitale, beaucoup étant bilingues à l'origine.

Pour défendre leur identité culturelle, bien des déplacés du Sud ont tenté de résister à des procédures d'assimilation qui étaient de fait analogues à des tentatives d'islamisation. D'après des sondages, 60 % d'entre eux étaient chrétiens et les conversions à l'islam ont souvent été de pure façade. Les Sudistes parlent à ce propos de convertis honoraires ou politiques, musulmans "au bureau" et chrétiens "à la maison" ! Au grand dam des autochtones, qui revendiquaient avec fierté leur arabité, la culture citadine de Khartoum a été bouleversée par l'arrivée d'un très grand nombre de déplacés : désormais, 40 % des habitants de la capitale se disent africains, y compris parmi les musulmans du Darfour ou du Kordofan. De façon significative, le phénomène n'a pas épargné les quartiers et les zones informelles de la rive droite du Nil, fief musulman traditionnel où, selon certaines estimations, un quart de la population serait constitué de migrants en provenance du Sud.

Conclusion

Malgré l'évolution rapide du profil socio-démographique de la capitale, un tel constat impose d'ores et déjà quelques conclusions. La première est que les déplacés de la guerre et de la sécheresse sont là pour rester. Les difficultés de la vie en ville et les obstacles à leur insertion urbaine, à commencer par l'hostilité des autorités, s'avèrent moins importants que les problèmes rencontrés dans les régions d'origine des migrants. Outre l'impossibilité physique de retourner vers des zones de combats ou des aires pastorales décimées par la sécheresse, l'éventualité d'une réinsertion des déplacés dans leurs campagnes d'origine se heurte à des questions de fond quant au partage de ressources rares avec les familles restées sur place. Dans des régions marquées par l'âpreté et la violence de la compétition pour des points d'eau, des terres cultivables ou des aires de transhumance, on ne peut envisager à la légère le retour de centaines de milliers de déplacés. La gestion du patrimoine de familles éclatées entre la ville et la campagne ne manquerait pas de prendre un tour conflictuel et demande à s'inscrire dans une perspective de reconstruction bien plus générale.

L'émergence d'une culture citadine, notamment parmi la deuxième génération de migrants forcés, a contribué, en outre, à fixer les déplacés dans la capitale. En contournant les tentatives d'exclusion du pouvoir et de relégation à la périphérie de la cité, les déplacés ont appris l'arabe et se sont plus ou moins bien adaptés aux mécanismes d'une économie de marché urbaine, ceci sans renoncer à leur identité

ethnique et à leur croyances religieuses. L'espoir que suscite la régularisation des zones informelles témoigne de leur volonté d'enracinement. En dépit de la persistance d'un mythe du retour, nombre de déplacés ont cherché à obtenir une parcelle et à s'installer définitivement en ville. En face de la ruine des campagnes, les opportunités économiques de l'agglomération n'y ont pas été pour rien.

La question qui se pose alors est de savoir dans quelle mesure l'arrivée massive de déplacés a durablement bouleversé le peuplement de la capitale. De fait, on peut se demander si le déplacement vers le Nord des populations qui fuient aujourd'hui le Sud en guerre n'est pas justement en train de forger une nouvelle identité nationale sur la base d'une cohabitation forcée. Ultime paradoxe que remarque Marc Lavergne : "alors qu'en Orient arabe, le christianisme est partout sur la défensive, sans être directement ni explicitement agressé, c'est au Soudan, base d'un régime islamique fortement prosélyte, que le christianisme, porté par les épreuves de la migration forcée, se diffuse et s'ancre le plus profondément" (1999, p. 133).

Le *melting-pot* urbain, en l'occurrence, ne concerne pas que les relations entre les populations du Nord et du Sud. La naissance d'une culture "pan-ethnique" peut également favoriser la réconciliation des diverses parties en lice dans le Sud. Cet apport ne doit pas être négligé dans la perspective d'une politique nationale de reconstruction, en particulier si l'on envisage l'éventualité d'un retour massif – quoique improbable – des déplacés dans leur région d'origine. Il ne faut cependant pas se leurrer sur la capacité du cosmopolitisme urbain à résoudre le conflit. Les obstacles à l'insertion sont nombreux et l'apprentissage d'une vie commune prendra du temps...

PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS

ACF	Action contre la faim
ACORD	<i>Agency for Cooperation and Research in Development</i>
ADRA	<i>Adventist Relief Agency</i>
CARE	<i>Cooperative for American Relief Everywhere</i>
EDM-DH	Enfants du Monde – Droits de l'Homme
MSF	Médecins sans frontières
OLS	<i>Operation Lifeline Sudan</i>
ONG	Organisation non-gouvernementale
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
SCC	<i>Sudanese Council of Churches</i>
SCF	<i>Save the Children Fund</i>
SPLA	<i>Sudan People's Liberation Army</i>
SRC	<i>Sudanese Red Crescent</i>
UNICEF	<i>United Nations International Children's Emergency Fund</i>
UNDP	voir PNUD
UNHCU	<i>United Nations Humanitarian Coordination Unit</i>

LISTE DES TABLEAUX ET CARTES

Tableau 1. La croissance démographique des "trois villes" de Khartoum	8
Tableau 2. Le nombre d'habitants des principales villes du Sud du Soudan depuis 1955.....	13
Tableau 3. Le nombre des victimes des première et deuxième guerres civiles dans le Sud.....	14
Tableau 4. Nombre d'étudiants du Sud admis à l'Université de Khartoum entre 1970 et 1989	18
Tableau 5. Un historique des expulsions de squatters à Khartoum.....	24
Tableau 6. L'attribution de parcelles dans les zones informelles de Khartoum.....	27
Tableau 7. L'explosion démographique de la périphérie de Khartoum	36
Tableau 8. Quelques exemples de "rapatriement" des déplacés et des chômeurs de Khartoum	43

* *

*

Carte 1. Le Soudan au moment de la reprise de la guerre en 1983	57
Carte 2. Les populations du Sud du Soudan.....	58
Carte 3. L'expansion de Khartoum.....	59
Carte 4. Les 26 États du Soudan.....	60

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABDOU MALIQALIM SIMONE T., 1994. – *In whose image? Political Islam and Urban Practices in Sudan*. – Chicago, Chicago University Press, 273 p.
- ABU SIN M.E. and DAVIES H.R.J. (eds.), 1991. – *The Future of Sudan's Capital Region: A Study in Development and Change*. – Khartoum, Khartoum University Press, 273 p.
- ABU SIN M.E. and HARBI M., 1991. – "Greater Khartoum's Vulnerability to Disaster Hazards: The Case of 1988 Rains and Nile Flood", in : ABU SIN M.E. and DAVIES H.R.J. (eds.), *The Future of Sudan's Capital Region: A Study in Development and Change*, p. 120-131. – Khartoum, Khartoum University Press, 273 p.
- ABU SIN M.E., 1980. – "Nyala: a study in rapid urban growth", in : PONS V. (ed.), *Urbanization and Urban Life in the Sudan*, p. 352-380. – University of Khartoum, Development Studies and Research Centre, 782 p.
- African Rights, 1995a. – *Facing Genocide. The Nuba of Sudan*. – Londres, African Rights, 344 p.
- African Rights, 1995b. – *Sudan Invisible Citizens: The Policy of Abuse against Displaced People in the North*. – Londres, African Rights, 60 p.
- AGRAA (EL) O.M.A., AHMAD A.M., HAYWOOD I. and KHEIR (EL) O.M., 1985. – *Popular Settlements in Greater Khartoum*. – Khartoum, Khartoum University Press, 251 p.
- Amal Society (n.d.) – *Socio-Economic Survey of Umbadda*. – Khartoum, polycop., 15 p.
- ARIFI (EL) S.A., 1971. – "Urbanization and Distribution of Economic Development in Sudan", *African Urban Notes*, vol. 6, n° 2, p. 115-40.
- ARKELL, A.J., 1949. – *Early Khartoum, an account of the excavation of an early occupation site carried out by the Sudan Government Antiquities Service in 1944-1945*. – Londres, Oxford University Press, 145 p.
- ARTHUR A.J.V., 1980. – "Slum Clearance in Khartoum", in : PONS V. (ed.), *Urbanization and Urban Life in the Sudan*, p. 523-539. – University of Khartoum, Development Studies and Research Centre, 782 p.
- ATI H.A.A., 1991. – "Child Vagrancy in the National Capital: A Growing Social Problem", in : ABU SIN M.E. and DAVIES H.R.J. (eds.), *The Future of Sudan's Capital Region: A Study in Development and Change*, p. 167-177. – Khartoum, Khartoum University Press, 273 p.
- BABIKER M., 1993. – "Les inondations de Khartoum en 1988 : impact et réaction des populations", *Égypte Monde Arabe* (Le Caire), n° 15-16, p. 137-150.
- BARCLAY H., 1980. – "A Suburban Village on the Outskirts of Khartoum", in : PONS V. (ed.), *Urbanization and Urban Life in the Sudan*, p. 590-605. – University of Khartoum, Development Studies and Research Centre, 782 p.
- BARCLAY H., 1964. – *Buurri al Lamaab, a suburban village in the Sudan*. – Ithaca, Cornell University Press, 296 p.

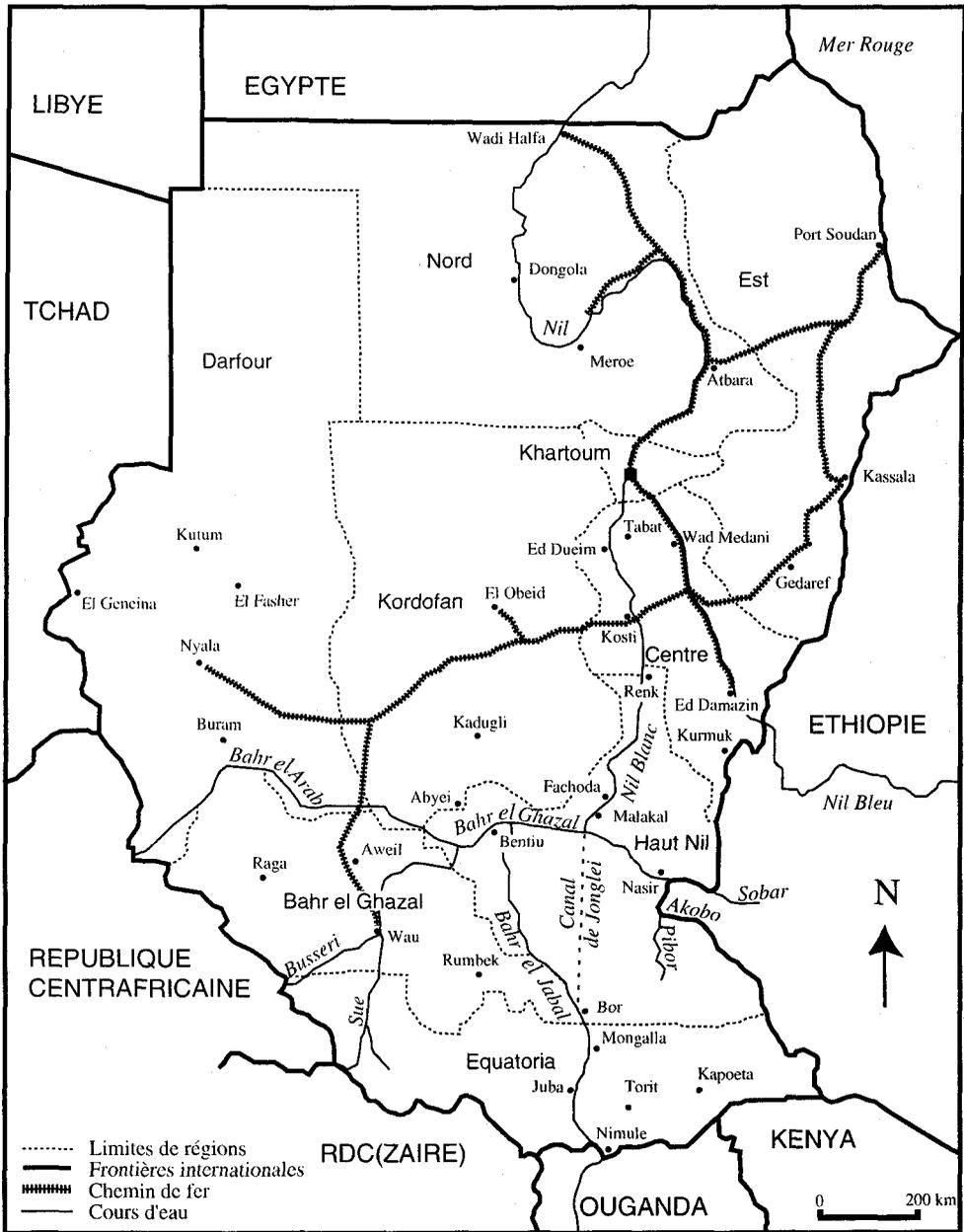
- BANNAGA S.E.I., 1994. – *Unauthorised and Squatter Settlements in Khartoum. History, Magnitude and Treatment*. – Khartoum, Ministry of Engineering Affairs, p. 20-23.
- BASCOM J., 1993. – "Internal refugees: The Case of the displaced in Khartoum", in : BLACK R. and ROBINSON V. (eds.), *Geography and Refugees*. – Londres, Belhaven, 37 p.
- BATTAHANI (EL) A., 2000. – *Study of Urban Problems in Khartoum*. – Khartoum, Oxfam, polycop.
- BESHIR M.O., 1975. – *The Southern Sudan: From Conflict to peace*. – Londres, C. Hurst & co., 188 p.
- BULCHA M., 1988. – *Flight and Integration: Causes of Mass Exodus from Ethiopia and Problems of Integration in the Sudan*. – Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, 256 p.
- BUSHRA (EL) S. and SAYED (EL), 1976. – *An atlas of Khartoum conurbation*. – Khartoum, University of Khartoum, 97 p.
- BUSHRA (EL) S., 1971. – "The Evolution of the Three Towns", *African Urban Notes*, vol. 6, n° 2, p. 8-23.
- CONSTANTINIDES P., 1980. – "Zaar and the Adaptation of Women to Urban Life in Northern Sudan", in : PONS V. (ed.), *Urbanization and Urban Life in the Sudan*, p. 647-671. – University of Khartoum, Development Studies and Research Centre, 782 p.
- DAHL G., 1991. – "The Beja of Sudan and the famine of 1984-1986", *The Human Environment*, AMBIO, vol. 20, n° 5, p. 189-191.
- DAFFALA H., 1975. – *The Nubian Exodus*. – Londres, C. Hurst, 342 p.
- DODGE C.P. et al., 1987. – "Profile of the Displaced in Khartoum", *Disasters*, vol. 11, n° 4, p. 243-250.
- DUBOIS C., 1991. – "Morphologies de Khartoum : conflits d'identité de 1820 au début du XX^e siècle", in : BLEUCHOT H., DELMET C. et HOPWOOD D. (éds.). – *Soudan : Histoire, identités, idéologies*, p. 13-32. – Reading, Ithaca Press.
- EDWARDS F.A., 1922. – "The Foundation of Khartoum", *Sudan Notes and Records*, vol. 5, p. 157-162.
- ELTIGANI E.E. (ed.), 1995. – *War and Drought in Sudan: Essays on Population Displacement*. – Gainesville, University Press of Florida, 114 p.
- EWALD J.J., 1989. – "The Nile Valley System and Red Sea Slave Trade, 1820-1880", in CLARENCE-SMITH W.G. (ed.). – *The Economics of the Indian Ocean Slave Trade in the Nineteenth Century*, p. 71-92. – Londres, Frank Cass.
- FAWZY S.E.D, 1980. – "Old and New Deims in Khartoum", in : PONS V. (ed.), *Urbanization and Urban Life in the Sudan*, p. 514-522. – University of Khartoum, Development Studies and Research Centre, 782 p.
- FOGEL F., 1999. – "Transfert contre migration ? Une analyse des pratiques migratoires en Nubie égyptienne", in : LASSAILLY-JACOB V., MARCHAL J.-Y. et QUESNEL A. (ed.). – *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, p. 137-159. – Paris, IRD.
- HAMID G.M., 1996. – *Population Displacement in the Sudan. Patterns, Response, Coping Strategies*. – New York, Centre for Migration Studies, 196 p.
- HAMID G.M., 1992. – "Livelihood Patterns of Displaced Households in Greater Khartoum", *Disasters*, vol. 16, n° 3, p. 230-239.
- HODGES T., 1984. – "Africa's Refugee Crisis", *Africa Report*, vol. 29, n° 1, p. 4-10.

- HOLT P.M. and DALY M.W. (eds.), 1988. – *A History of the Sudan*. – Londres, Longman, 262 p.
- HOWELL P., LOCK M. and COBB S. (eds.), 1988. – *The Jonglei Canal: Impact and Opportunity*. – Cambridge, Cambridge University Press, 537 p.
- HUTCHINSON S.E., 1996. – *Nuer Dilemmas. Coping with Money, War and the State*. – Berkeley, University of California Press, 408 p.
- IBRAHIM M.B. and DAVIES H.R.J., 1991. – "Tuti Island: A Rural System in an Urban Locality", in : ABU SIN M.E. and DAVIES H.R.J. (eds.), *The Future of Sudan's Capital Region: A Study in Development and Change*, p. 115-119. – Khartoum, Khartoum University Press, 273 p.
- JAMES W., 1980. – "The Shanty Towns of Port Sudan", in : PONS V. (ed.), *Urbanization and Urban Life in the Sudan*, p. 487-513. – University of Khartoum, Development Studies and Research Centre, 782 p.
- KARADAWI A., 1999. – *Refugee Policy in Sudan, 1967-1984*. – New York, Berghahn Books, 262 p.
- KARADAWI A., 1987. – "The Problem of Urban Refugees in Sudan", in ROGGE J. (ed.) – *Refugees: A Third World Dilemma*. – Totowa, New Jersey, Rowman and Littlefield, p. 115-129.
- KEEN D., 1994. – "The Functions of Famine in Southwestern Sudan: Implications for Relief", in : MACRAE J. and ZWI A. (eds.). – *War and Hunger. Rethinking international responses to complex emergencies*. – Londres, Zed Books, p. 111-124.
- KHEIR (EL) O.M., 1991. – "Unauthorized Settlements in Greater Khartoum", in : ABU SIN M.E. and DAVIES H.R.J. (eds.), *The Future of Sudan's Capital Region: A Study in Development and Change*, p. 156-166. – Khartoum, Khartoum University Press, 273 p.
- KEBBEDE G., (ed.), 1999. – *Sudan's predicament: civil war, displacement and ecological degradation*. – Aldershot, Ashgate, 147 p.
- KIBREAB G., 1996. – "Eritrean and Ethiopian Urban Refugees in Khartoum: What the Eye Refuses to See", *African Studies Review*, vol. 39, n° 3, p. 131-178.
- KIBREAB G., 1994. – "Refugees in the Sudan: Unresolved issues", in : SORENSON J. (ed.), *African Refugees. Development Aid and Repatriation*, p. 43-68. – Boulder, Westview Press.
- KIBREAB G., 1992. – "Stranded birds of passage? Eritrean and Ethiopian refugees in Khartoum", *Refuge: Canada's Periodical on Refugees*, n° spécial.
- KOK W., 1989. – "Kassala, Eastern Sudan", *Journal of Refugee Studies*, vol. 2, n° 4, p. 420-440.
- KUHLMAN T., 1986. – *Burden or Boon, A Study of Eritrean Refugees in the Sudan*. – Amsterdam, Vrije University Press, 203 p.
- LAKO G.T., 1988. – "The Jonglei Scheme : the Contrast between Government and Dinka Views on Development", in : BARNETT T. and ABDELKARIM A. (eds.), *Sudan : State, Capital and Transformation*. – Londres, Croom Helm.
- LAKO G.T., 1985. – "The Impact of the Jonglei Scheme on the Economy of the Dinka", *African Affairs*, vol. 84, n° 334, p. 15-38.
- LAVERGNE M., 1999. – "De la cuvette du Haut Nil aux faubourgs de Khartoum", in : LASSAILLY-JACOB V., MARCHAL J.Y. et QUESNEL A. (éds.), *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, p. 109-135. – Paris, IRD.

- LAVERGNE M., 1997. – "La violence d'État comme mode de régulation de la croissance urbaine : le cas de Khartoum (Soudan)", *Espace, Populations, Sociétés*, n°1, p. 49-64.
- LAVERGNE M., 1995. – "L'aménagement du Grand Khartoum, entre planification autoritaire et droit à la ville", *Annales de géographie de l'université Saint-Joseph* (Beyrouth), vol. 16, p. 75-115.
- LEVTZION N. and FISHER H. (eds.), 1986. – *Rural and Urban Islam in West Africa*. –Boulder, Lynne Rienner, 179 p.
- LOBBAN R.A., 1980. – "A Genealogical and Historical Study of the Mahas of the Three Towns", *Sudan Notes and Records*, vol. 61, p. 89-109.
- LOBBAN R.A., 1971. – "The Historical Role of the Mahas in the Urbanization of Sudan's Three Towns", *African Urban Notes*, vol. 6, n° 2, p. 24-38.
- LOVELESS J., 1999. – *Displaced Populations in Khartoum: a Study of Social and Economic Conditions, september 1998-april 1999*. – Londres, Save the Children Denmark, polycop., 85 p.
- LULING V., 1986. – "Oromo refugees in a Sudanese town", *Northeast African Studies*, vol. 8, n° 2, p. 131-142.
- McLOUGHLIN P.F.M., 1964. – "The Sudan's Three Towns: A Demographic and Economic Profile of an African Urban Complex", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 12, n° 1, p. 70-83.
- MAHMOUD F.B., 1984. – *The Sudanese Bourgeoisie, Vanguard of Development*. – Londres, Zed Press, 170 p.
- MARCHAL R., 1989. – "Le Soudan, terre d'asile", in : LAVERGNE M. (éd.), *Le Soudan contemporain*, p. 575-598. – Paris, Karthala.
- MARCHAL R., 1987. – "Production sociale et recomposition politique dans l'exil : le cas érythréen", *Cahiers d'études africaines*, vol. 27, n° 3-4, p. 393-410.
- MAWSON A.N.M., 1991. – "Murahaleen Raids on the Dinka", *Disasters*, vol. 15, n° 2, p. 137-149.
- MILLARD BURR J. and COLLINS R.O., 1995. – *Requiem for the Sudan. War, drought and disaster relief on the Nile*. – Boulder, Westview Press, 385 p.
- MILLER C., 1991. – "Le changement linguistique à Juba et à Khartoum", in : BLEUCHOT H., DELMET C. and HOPWOOD D. (eds.), *Soudan : Histoire, identités, idéologies*, p. 153-180. – Reading, Ithaca Press.
- MILLS L.R., 1985. – "The growth of Juba in Southern Sudan", in : CLARKE J.I., KHOGALI, M. and KOSINSKI L.A. (eds.), *Population and development projects in Africa*, p. 310-323. – Londres, Cambridge University Press.
- MINEAR L. et al., 1991. – *Humanitarianism under siege: a critical review of operation lifeline Sudan*. – Trenton (NJ), Red Sea Press, 215 p.
- MOHAMMED A.T., 1993. – "Les mouvements de population provoqués par la sécheresse. Une approche microsociologique", *Égypte Monde Arabe* (Le Caire), n° 15-16, p. 119-36.
- MOHAMED SALIH M.A. and HARIR S., 1994. – "Tribal Militias", in : HARIR S. and TVEDT T. (eds.), *Short-Cut to Decay. The Case of the Sudan*, p. 186-203. – Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies.
- MOHAMED SALIH M.A., 1990. – "Ecological Stress and Political Coercion in Sudan", *Disasters*, vol. 14, n° 2, p. 123-131.

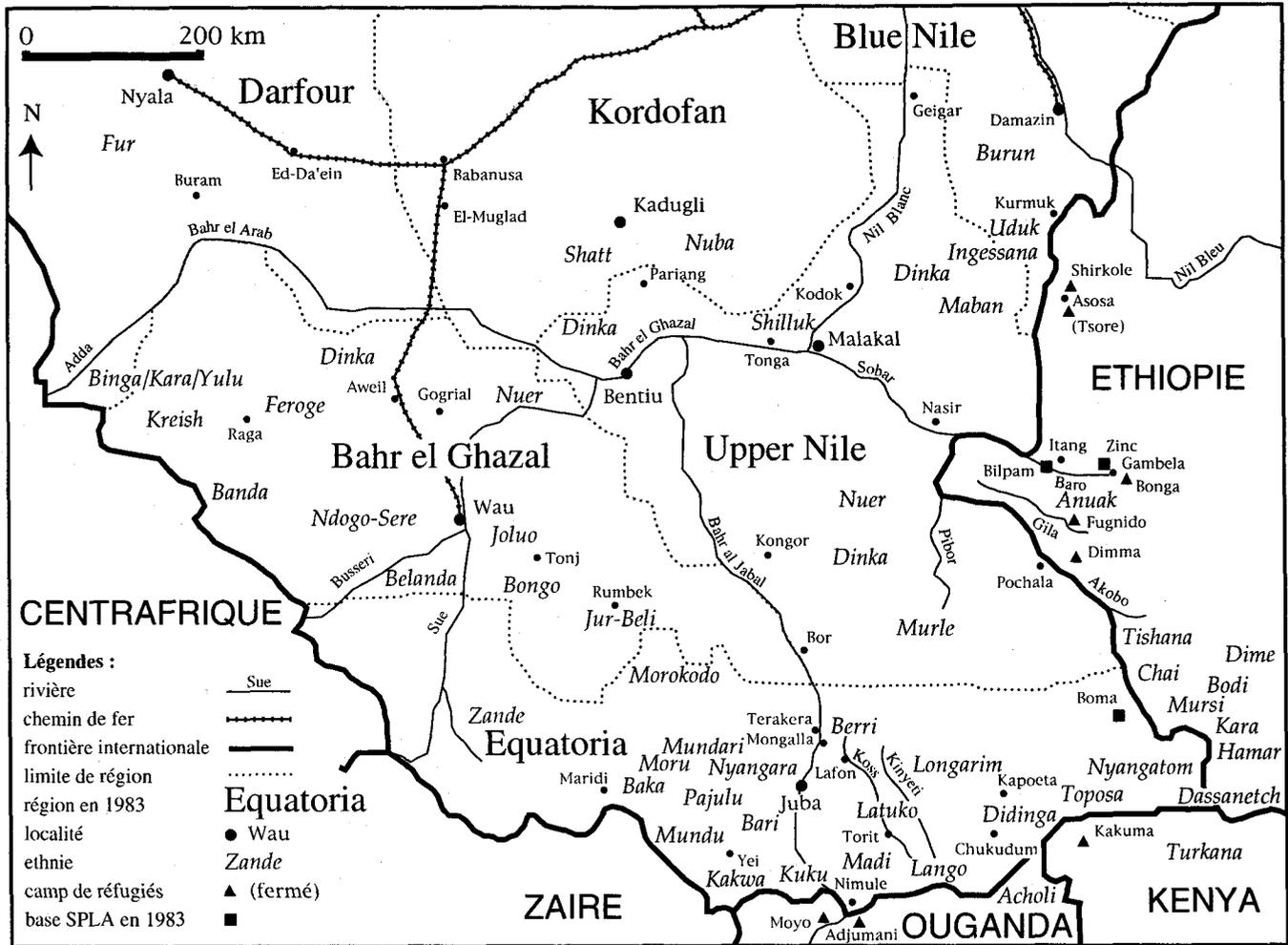
- NRC, 2000. – *Profile of Internal Displacement: Sudan*. – Genève, Norwegian Refugee Council, polycop., 222 p.
- NUR (EL) I., YACCOUB Y., RASHEED (EL) F. and KARADAWI A. (eds.), 1994. – *Resource Guide to Displaced and Refugees Studies in the Sudan: an annotated bibliography*. – University of Juba, Khartoum University Press, 201 p.
- OBERAÏ A.S., 1977. – "Les migrations, le chômage et le marché urbain de l'emploi : le cas du Soudan", *Revue internationale du travail*, vol. 115, n° 2, p. 225-238.
- O'FAHEY R.S., 1979. – "Islam, State and Society in Dar Fur", in : LEVTZION N. (ed.), *Conversion to Islam*, p. 189-206. – New York, HOLMES and MEIER.
- OLS, 1997. – *Annual Assessment. Khartoum Displaced Camps, Khartoum*. – Food Economy Assessment Team, 6 p.
- OSMAN E. and SAHL I., 2000. – *Displacement and Poverty: a Situation Analysis*. – Khartoum, ACORD, polycop., 46 p.
- PERKINS K.J., 1991. – "The Best Laid Out Town on the Red Sea: The Creation of Port-Sudan, 1904-1909", *Middle Eastern Studies*, vol. 27, n° 2, p. 282-302.
- PONS V. (ed.), 1980. – *Urbanization and Urban Life in the Sudan*. – University of Khartoum, Development Studies and Research Centre, 782 p.
- PRATTEN D. and BALDO S.A., 1995. – "Return to the Roots. Processes of Legitimacy in Sudanese Migrant Associations", in : EDWARDS M. and HULME D. (eds.), *Non-Governmental Organisations – Performance and Accountability: Beyond the Magic Bullet*, p. 119-130. – Londres, Earthscan.
- PRUNIER G., 1989. – "Le Sud-Soudan depuis l'indépendance (1956-1989)", in : LAVERGNE M. (éd.), *Le Soudan contemporain*, p. 381-433. – Paris, Karthala.
- REHFISCH F., 1972. – "A Rotating Credit Association in the Three Towns", in : CUNNISON I. and JAMES W. (eds.), *Essays in Sudan Ethnography*, p. 189-200. – Londres, C. Hurst.
- REHFISCH F., 1967. – "Omdourman during the Mahdiya", *Sudan Notes and Records*, vol. 48, p. 33-61.
- REHFISCH F., 1964. – "A Sketch of the Early History of Omdourman", *Sudan Notes and Records*, vol. 45, p. 35-47.
- REHFISCH F., 1962. – "A Study of Some Southern Migrants in Omdourman", *Sudan Notes and Records*, vol. 43, p. 50-104.
- RONE J., 1999. – *Famine in Sudan, 1998. The Human Rights Causes*. – New York, Human Rights Watch, 208 p.
- RONE J., 1996. – *Behind the Red Line. Political Repression in Sudan*. – New York, Human Rights Watch.
- RONE J., 1995. – *Children of Sudan: Slaves, Street Children and Child Soldiers*. – New York, Human Rights Watch Africa, 111 p.
- SALIH K.O., 1989. – "The British Colonial Policy and the Accentuation of Inter-Ethnic Divisions: The Case of the Nuba Mountains of the Sudan", in : HURREIZ S.H. and ABDEL SALAAM E.A. (eds.), *Ethnicity, Conflict and National Integration in the Sudan*, p. 231-268. – University of Khartoum, Institute of African and Asian Studies.
- SAMMANI (EL) M.O., 1989. – "Management Problems of Greater Khartoum", in : STREN R.E. and WHITE R.R. (eds.), *African Cities in Crisis. Managing Rapid Urban Growth*, p. 247-275. – Boulder (Colorado), Westview Press.

- SHAZALI (AL) S.D., 1993. – "Le coût humain et social de la guerre civile", *Égypte Monde Arabe* (Le Caire), n° 15-16, p. 97-118.
- SHEPHERD A., 1988. – "Case studies of famine: Sudan", in : CURTIS D., HUBBARD M. and SHEPHERD A. (eds.), *Preventing famines: policies and prospects for Africa*, p. 28-72. – Londres, Routledge.
- SMOCK D., 1982. – "Eritrean Refugees in the Sudan", *Journal of Modern African Studies*, vol. 20, n° 3, p. 451-465.
- SOBAHI IBRAHIM A.M., 1995. – "The Implication of Devolution on Self-Financing for New States: A Contrast Between Gezira and Northern States", in : SALIH HASSAN M. et al. (eds.), *Federalism in the Sudan*, p. 263-273. – Khartoum, Khartoum University Press.
- STEVENSON R.C., 1966. – "Old Khartoum", *Sudan Notes and Records*, vol. 47, p. 1-39.
- TOBERT N., 1985. – "The effect of drought among the Zaghawa in Northern Darfur", *Disasters* vol. 9, n° 3, p. 213-223.
- TONIOLO E. and HILL R. (eds.), 1974. – *The Opening of the Nile Basin. Writings by members of the Catholic Mission to Central Africa on the geography and ethnography of the Sudan, 1842-1881*. – Londres, C. Hurst, 330 p.
- UMBADDA S., 1993. – "La tribu des diplômés et la mauvaise gestion de l'économie soudanaise", *Égypte Monde Arabe* (Le Caire), n° 15-16, p. 191-206.
- UNHCU, 1998. – *Squatter Assessment for Khartoum State*. – Khartoum, United Nations Humanitarian Coordination Unit, polycop., 39 p.
- UNICEF, 1996. – *Situation Analysis of Children and Women in the Sudan*. – Khartoum, UNICEF, 209 p.
- WAAL (DE) A., 1991. – "Emergency Food Security in Western Sudan: What is it for?", in : MAXWELL S. (ed.), *To Cure Hunger: Food policy and Food Security in Sudan*, p. 66-84. – Londres, Intermediate Technology Publication.
- WAAL (DE) A., 1989. – "Famine Mortality: A Case study of Darfur, Sudan, 1984-1985", *Population Studies*, n° 43, p. 5-24.
- WALKLEY C.E.J., 1935 et 1936. – "The Story of Khartoum", *Sudan Notes and Records*, vol. 18 et 19, p. 221-241 et p. 71-92.
- WEAVER J.L., 1988. – "Searching for Survival: Urban Ethiopian Refugees in Sudan", *The Journal of Developing Areas*, vol. 22, p. 457-476.
- WEAVER J.L., 1985. – "Sojourners along the Nile: Ethiopian Refugees in Khartoum", *Journal of Modern African Studies*, vol. 23, n° 1, p. 147-156.
- WINGATE F.R., 1930. – "The Siege and Fall of Khartoum", *Sudan Notes and Records*, vol. 13, p. 1-82.
- WOLDEMIKAEL T.M., 1985. – "Southerners in a Northern City", *Horn of Africa*, vol. 8, n° 1, p. 26-31.
- WOODRUFF B.A. et al., 1990. – "Disease Surveillance and Control after a flood: Khartoum, Sudan, 1988", *Disasters*, vol. 14, n° 2, p. 151-163.
- YONGO-BURE B., 1993. – "The underdevelopment of the Southern Sudan since independence", in : DALY M. and SIKAINGA A.A. (eds.), *Civil war in the Sudan*, p. 51-77. – Londres, British Academic Press.
- ZIEGLER P., 1973. – *Omdourman*. – Londres, Rex Collins, 240 p.

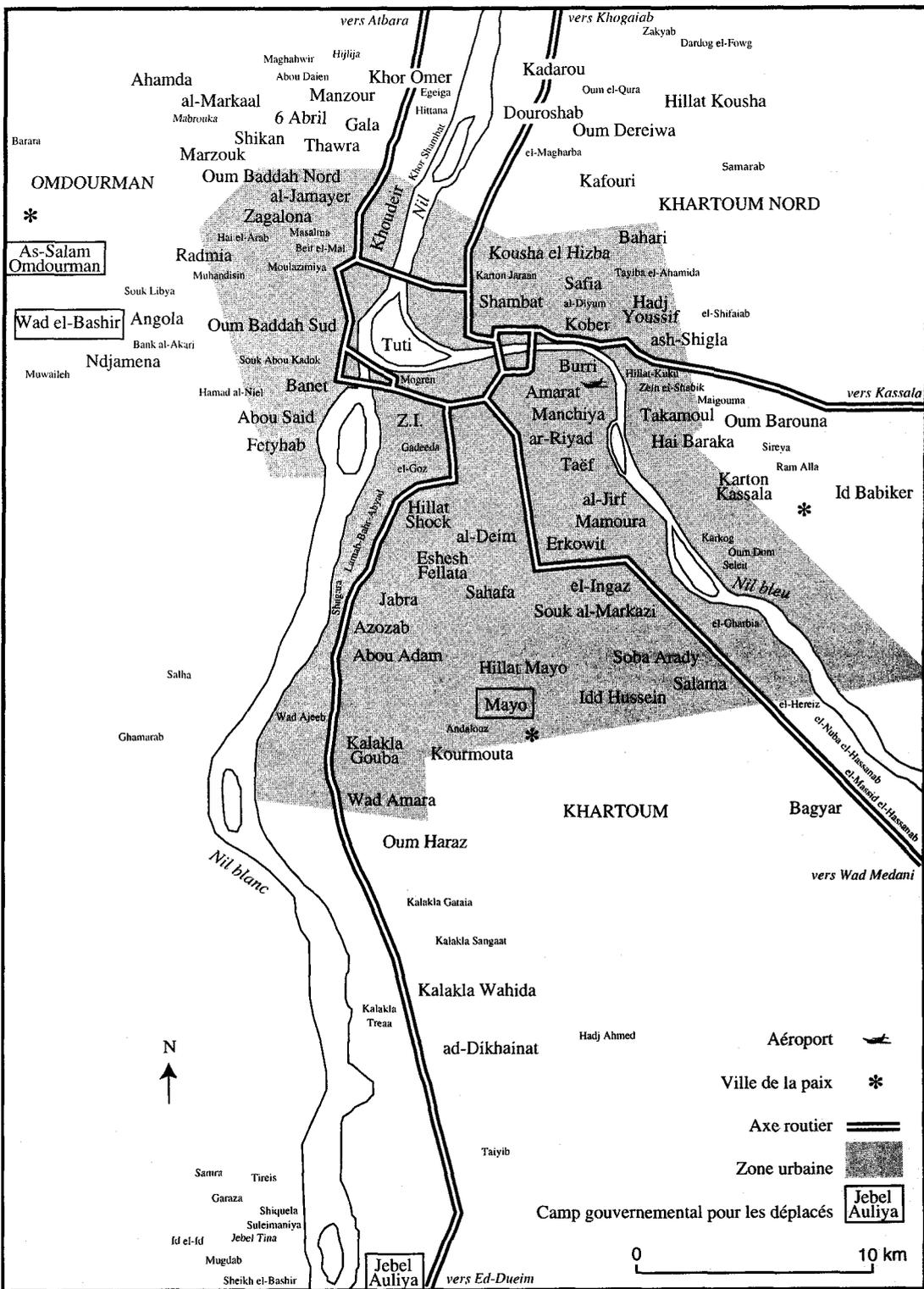


© M.-A. de Montclos, IRD

Carte 1. Le Soudan au moment de la reprise de la guerre en 1983



Carte 2. Les populations du Sud du Soudan



© M.-A. de Montclos, IRD

Carte 3. L'expansion de Khartoum



Carte 4. Les 26 États du Soudan en 1994

LES DOSSIERS DU CEPED

La collection des *Dossiers du CEPED* est destinée à accueillir des articles scientifiques se rapportant au domaine de la population et du développement.

Aucune condition n'est posée quant à l'origine ou l'organisme d'appartenance des auteurs. Les *Dossiers du CEPED* sont prévus pour une diffusion limitée mais rapide et "ciblée", en fonction du sujet traité. Ils sont distribués sur demande à toute personne intéressée (gratuits pour les résidents des pays du Sud, payants pour les résidents des pays du Nord). Ces articles ont vocation à être publiés également, en totalité ou en partie, sous la même forme ou sous une forme modifiée, dans des revues internationales. Aucune autorisation préalable n'est donc à demander au CEPED pour une nouvelle publication. Le centre de documentation du CEPED souhaite simplement recevoir un exemplaire des publications ainsi réalisées.

Les auteurs intéressés sont invités à envoyer au CEPED une disquette contenant un fichier saisi sur traitement de texte (de préférence Word 97 Windows, ou à défaut un fichier pouvant être importé directement dans Word 97), rédigé en français, de 15 à 50 pages formatées 21 x 29,7 cm, marges de 2,5 cm sur le pourtour. La disquette sera accompagnée d'un exemplaire papier. Les auteurs conservent la responsabilité de la présentation et du contenu du texte qu'ils ont envoyé. Des informations détaillées concernant la mise en forme du document sont à demander au CEPED (Service de diffusion) ; elles seront transmises aux auteurs dans les meilleurs délais.

Le projet d'article reçu est soumis à deux lecteurs, internes ou externes au CEPED qui peut, en fonction des avis émis, l'accepter ou le rejeter pour des raisons de forme ou de fond, ou encore demander des modifications. Le CEPED se réserve la possibilité d'effectuer lui-même des corrections de forme, ainsi que le regroupement de plusieurs articles dans le même numéro des *Dossiers*. Les matériaux reçus ne sont pas renvoyés à leurs auteurs, qui sont donc invités à en conserver le double.

Chaque auteur recevra 25 exemplaires du numéro contenant son (ou ses) article(s) s'il y a un seul auteur ou 15 exemplaires si plusieurs auteurs ont contribué au *Dossier*.

Les présentes instructions remplacent celles qui ont pu paraître antérieurement. Elles sont réputées être modifiables à tout moment en fonction des nécessités nouvelles.

PARUS DANS LA COLLECTION DES DOSSIERS DU CEPED

- N° 63 - **PÉROUSE DE MONTCLOS (Marc-Antoine)**, 2001, Migrations forcées et urbanisation : le cas de Khartoum, 60 p.
- N° 62 - **BRAVO (Jorge)**, 2001, Vieillesse de la population et systèmes de retraite : l'Amérique latine dans une perspective internationale, 49 p.
- N° 61 - **GASTINEAU (Bénédictte) et SANDRON (Frédéric)**, 2000, La politique de planification familiale en Tunisie (1964-2000), 45 p.
- N° 60 - **ATTANÉ (Isabelle)**, 2000, La planification familiale en Chine, pour ou contre la femme ? Bilan de trois décennies, 56 p.
- N° 59 - **PÉROUSE DE MONTCLOS (Marc-Antoine)**, 2000, Villes en guerre en Somalie : Mogadiscio et Hargeisa, 65 p.
- N° 58 - **PRATA (Ndola)**, 2000, La scolarisation en Angola. Résultats de l'enquête MICS-1996, 44 p.
- N° 57 - **PÉROUSE DE MONTCLOS (Marc-Antoine)**, 2000, Kigali après la guerre : la question foncière et l'accès au logement, 41 p.
- N° 56 - **KOUAMÉ (Aka) ET GUEYE (Abdoulaye)**, 2000, Genre, éducation et accès au premier emploi : le cas de la ville d'Abidjan, 53 p.
- N° 55 - **KOUWONOU (Kodjovi)**, 1999, Famille et procréation au Sud-Est Togo : de nouvelles stratégies. Une analyse textuelle des entretiens de groupe, 50 p.
- N° 54 - **GARENNE (Michel), TOLLMAN (Stephen), KAHN (Kathleen) et GEAR (John)**, 1999, Causes de décès dans une zone rurale d'Afrique du Sud comparées à deux autres situations (Sénégal et France), 28 p.
- N° 53 - **LANGUÉ-MENYE (Gisèle)**, 1999, La promotion de la planification familiale au Cameroun : analyse de contenu des messages et impact d'une campagne de communication audiovisuelle, 48 p.
- N° 52 - **KEITA (Mohamed Lamine)**, 1999, Modernité et comportements démographiques en Guinée, 46 p.
- N° 51 - **ADJAMAGBO (Agnès)**, 1999, Crise en économie de plantation ivoirienne et transformation des rapports sociaux. Le dilemme féminin à Sassandra (Côte d'Ivoire), 35 p.
- N° 50 - **VU (Hoang Ngân)**, 1998, Le besoin de planification familiale au Viêt-Nam, 32 p.
- N° 49 - **SANDRON (Frédéric)**, 1998, La baisse de la fécondité en Tunisie, 55 p.

- N° 48 - **BAYA (Banza)**, 1998, Instruction des parents et survie de l'enfant au Burkina Faso : Cas de Bobo-Dioulasso, 27 p.
- N° 47 - **CALVÈS (Anne-Emmanuèle) et MEEKERS (Dominique)**, 1997, Statut matrimonial et valeur des enfants au Cameroun, 35 p.
- N° 46 - **GUILMOTO (Christophe)**, 1997, Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants, 37 p.
- N° 45 - **DOAN (Mau Diep), GUBRY (Patrick), HUGUET (Jerrold W.) et TRINH (Khac Tham)**, 1996, L'émergence des migrations spontanées au Viêt-nam : le cas de Vung Tau et de Dong Nai, 48 p.
- N° 44 - **LOCOH (Thérèse) et MAKDESSI (Yara)**, 1996, Politiques de population et baisse de la fécondité en Afrique sub-saharienne, 40 p.
- N° 43 - **KÉLODJOUÉ (Samuel)**, 1996, Essai d'utilisation des statistiques d'état civil et sanitaires dans l'analyse de la mortalité à Yaoundé, 38 p.
- N° 42 - **NGONDO A PITSHANDENGE (Séraphin)**, 1996, La polyandrie chez les Bashilele du Kasaï occidental (Zaïre) : fonctionnement et rôles, 22 p.
- N° 41 - **LÉRIDON (Henri) et TOULEMON (Laurent)**, 1996, La régulation des naissances se généralise, 19 p.
- N° 40 - **TRUONG (Si Anh), GUBRY (Patrick), VU (Thi Hong) et HUGUET (Jerrold W.)**, 1996, Ho Chi Minh Ville : de la migration à l'emploi, 52 p.
- N° 39 - **CATUSUS CERVERA (Sonia I.)**, 1996, La population de Cuba : principales caractéristiques et tendances démographiques, 35 p.
- N° 38 - **GARENNE (Michel), CONINX (Rudi) et DUPUY (Chantal)**, 1996, Effets de la guerre civile au Centre-Mozambique et évaluation d'une intervention de la Croix Rouge, 25 p.
- N° 37 - **VIGNIKIN (Kokou)**, 1996, Ressources économiques et comportements démographiques des ménages agricoles : le cas des Éwé du Sud-Togo, 35 p.
- N° 36 - **KOUAMÉ (Aka) et RWENGE (Mburano)**, 1996, Structure de production et comportement procréateur en Côte d'Ivoire, 31 p.
- N° 35 - **VIVIER (Géraldine)**, 1996, Les migrations comoriennes en France : histoire de migrations coutumières, 38 p.
- N° 34 - **CHESNAIS (Jean-Claude)**, 1995, La transition démographique, trente ans de bouleversements (1965-1995), 25 p. 2^e tirage.
- N° 33 - **LOVELL (Nadia)**, 1995, Pluralisme thérapeutique et stratégies de santé chez les Évhé du Sud-Est Togo, 20 p.
- N° 32 - **ANTOINE (Philippe) et NANITELAMIO (Jeanne)**, 1995, Peut-on échapper à la polygamie ?, 31 p. 2^e tirage.
- N° 31 - **LOCOH (Thérèse)**, 1995, Familles africaines, population et qualité de la vie, 48 p. 3^e tirage.
- N° 30 - **MESLÉ (France) et VALLIN (Jacques)**, 1995, La mortalité dans le monde : tendances et perspectives, 25 p. 3^e tirage.

- N° 29 - **KAMDOUM (Antoine)**, 1994, Planification sanitaire et ajustement structurel au Cameroun, 37 p. *Épuisé.*
- N° 28 - **LALOU (Richard) et PICHÉ (Victor)**, 1994, Migration et sida en Afrique de l'ouest : un état des connaissances, 53 p. 3^e tirage.
- N° 27 - **OUÉDRAOGO (Christine)**, 1994, Education de la mère et soins aux enfants à Ouagadougou, 37 p.
- N° 26 - **VALLIN (Jacques)**, 1994, Réflexions sur l'avenir de la population mondiale, 24 p. 4^e tirage.
- N° 25 - **KOFFI N'GUESSAN**, 1993, Facteurs de fécondité en milieu rural forestier ivoirien, 40 p.
- N° 24 - **LAOUROU (Martin)**, 1993, Les disparités régionales de la mortalité au Bénin, 36 p.
- N° 23 - **GERVAIS (Raymond R.)**, 1993, Contribution à l'étude de l'évolution de la population de l'Afrique Occidentale Française, 1904-1960, 50 p.
- N° 22 - **ÉLOUNDOU-ÉNYÉGUÉ (Parfait Martial)**, 1992, Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun ? Évolutions récentes des échanges entre villes et campagnes, 40 p. *Épuisé.*
- N° 21 - **VAZ-GRAVE (Maria Julia)**, 1992, La mortalité des enfants à Luanda, 39 p. *Épuisé.*
- N° 20 - **CANTRELLE (Pierre), THONNEAU (Patrick) et TOURÉ (Boubacar)**, 1992, Mortalité maternelle : Deux études communautaires en Guinée, 43 p.
- N° 19 - **LOCOH (Thérèse)**, 1992, Vingt ans de planification familiale en Afrique subsaharienne, 27 p. 2^e tirage. *Épuisé.*
- N° 18 - **BARBIERI (Magali)**, 1991, Les déterminants de la mortalité des enfants dans le Tiers-Monde, 40 p. 2^e tirage. *Épuisé.*
- N° 17 - **KEUMAYE (Ignegongba)**, 1991, La fécondité en Mauritanie, 39 p. *Épuisé.*
- N° 16 - **TABAH (Léon)**, 1991, Dix problèmes de population en perspective - Hommage à Jean Bourgeois-Pichat et à Alfred Sauvy, 31 p. *Épuisé.*
- N° 15 - **EVINA AKAM**, 1990, La mesure de l'infécondité et de la sous-fécondité, 39 p. *Épuisé.*
- N° 14 - **ASSOGBA (L. N. Mensan)**, 1990, Statut de la femme, structures familiales, fécondité : transitions dans le Golfe du Bénin, 28 p. *Épuisé.*
- N° 13 - **FILIPPI (Véronique) et GRAHAM (Wendy)**, 1990, Estimer la mortalité maternelle à l'aide de la méthode des soeurs, 29 p. *Épuisé.*
- N° 12 - **ANTOINE (Philippe) et NANITELAMIO (Jeanne)**, 1990, La montée du célibat féminin dans les villes africaines. Trois cas : Pikine, Abidjan et Brazzaville, 27 p. *Épuisé.*
- N° 11 - **CHARMES (Jacques)**, 1990, Deux études sur l'emploi dans le monde arabe, 37 p. *Épuisé.*
- N° 10 - **CANTRELLE (Pierre) et LOCOH (Thérèse)**, 1990, Facteurs culturels et sociaux de la santé en Afrique de l'ouest, 36 p. *Épuisé.*

- N° 9 - **VÉRON (Jacques)**, 1989, *Eléments du débat Population Développement*, 48 p. 2^e tirage. *Épuisé.*
- N° 8 - **LÉ CHAU et PAPAIL (Jean)**, 1989, *Transformations agraires et mobilités de la main-d'oeuvre dans la région Nord-Andine de l'Équateur*, 18 p.
- N° 7 - **CANTRELLE (Pierre) et GENDREAU (Francis)**, 1989, *Prospective des déséquilibres mondiaux - Démographie et santé*, 33 p. *Épuisé.*
- N° 6 - **LOCOH (Thérèse)**, 1989, *Les politiques de population en matière de fécondité dans les pays francophones : l'exemple du Togo*, 20 p. *Épuisé.*
- N° 5 - **GUBRY (Patrick)**, 1988, *Rétention de la population et développement en milieu rural : à l'écoute des paysans mafa des Monts Mandara (Cameroun)*, 24 p. *Épuisé.*
- N° 4 - **CHASTELAND (Jean-Claude)**, 1988, *État et besoins de la recherche démographique dans la perspective des recommandations de la Conférence de Mexico et de ses réunions préparatoires*, 43 p. *Épuisé.*
- N° 3 - **LOCOH (Thérèse)**, 1988, *La fécondité en Afrique noire : un progrès rapide des connaissances mais un avenir encore difficile à discerner*, 26 p. *Épuisé.*
- N° 2 - **GUBRY (Patrick) et SALA DIAKANDA (Mpembele)**, 1988, *Politiques africaines en matière de fécondité : de nouvelles tendances*, 50 p. *Épuisé.*
- N° 1 - **CLAIRIN (Rémy) et GENDREAU (Francis)**, 1988, *La connaissance des effectifs de population en Afrique : bilan et évaluation - Hommage à Rémy Clairin*, 35 p. *Épuisé.*

PARU EN ESPAGNOL

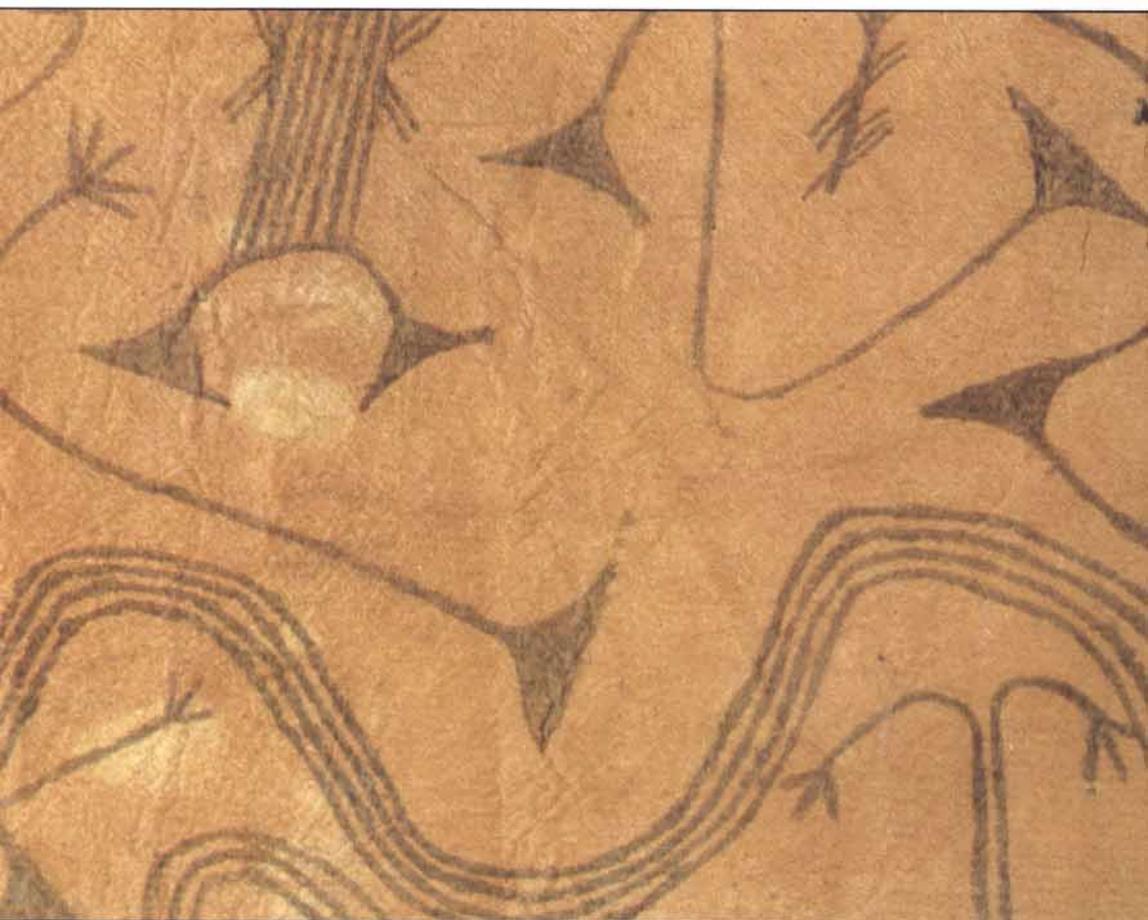
- N° 1 - **MESLÉ (France) et VALLIN (Jacques)**, 1995, *La mortalidad en el mundo : tendencias y perspectivas*, 24 p.

PARUS EN ANGLAIS

- N° 3 - **CALVÈS (Anne-Emmanuèle) et MEEKERS (Dominique)**, 1997, *The advantages of having many children for women in formal and informal unions in Cameroon*, 38 p.
- N° 2 - **LOCOH (Thérèse) et MAKDESSI (Yara)**, 1996, *Population policies and fertility decline in sub-Saharan Africa*, 40 p.
- N° 1 - **MESLÉ (France) et VALLIN (Jacques)**, 1996, *Mortality in the world : trends and prospects*, 24 p.

Reproduit en France par INSTAPRINT S.A.
1-2-3, levée de la Loire - LA RICHE - B.P. 5927 - 37059 TOURS Cedex 1
Tél. 02 47 38 16 04

Dépôt légal 4^e trimestre 2001



CEPED

15, rue de l'École de Médecine
75270 Paris Cedex 06 (France)

Tél. : 01 44 41 82 30

Tél. international : +33 1 44 41 82 30

Fax : 01 44 41 82 31

Fax international : +33 1 44 41 82 31

Site web : <http://www.ceped.ined.fr>

Photo de couverture : écorce battue,
art Mangbetu (Zaïre oriental).
Reproduit avec l'aimable autorisation
du Musée Royal de l'Afrique Centrale
(Tervuren, Belgique).
Maquette : Marie-Agnès BRAY, IRD
(ex ORSTOM)

Prix de vente : 30 F. TTC ou 4,55 €